

Face à la crise bancaire

**Les marchés
mondiaux
prudemment
optimistes**

P 11

Création de micro-entreprises

La nouvelle approche du gouvernement

Une communication a été présentée ce mercredi, lors de sa réunion hebdomadaire du gouvernement, présidée par le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane, portant sur la nouvelle approche adoptée pour le secteur des micro-entreprises dont l'objectif est de rendre plus efficace le fonctionnement des dispositifs d'aide, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre.

P 3



Commerce

L'Algérie a besoin de 700 nouveaux marchés

L'Algérie enregistre un déficit en nombre de marchés, qu'ils soient de gros, de détail ou de proximité. Selon les statistiques officielles, ils sont en effet à peine 47 marchés de gros et près de 1 800, toutes catégories confondues, sur l'ensemble du territoire national.

P2

Une plateforme logistique créée à
Guelma

Cap sur l'exportation agricole

A l'instar de ce qui se fait de par le monde, l'Algérie vient de créer à Guelma la 1ère plateforme de préparation des produits agricoles à l'exportation, à partir du marché régional de fruits et légumes de la commune d'Ain Ben Beida. Beaucoup estiment que cette plateforme est un maillon essentiel dans la présentation de nos produits agricole à l'export.

P 5

Finances publiques

Le Haut comité d'évaluation et d'alerte des risques budgétaires installé

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a procédé, avant-hier mardi à Alger à l'installation du Haut comité d'évaluation et d'alerte des risques budgétaires (HCRB), une instance chargée notamment d'identifier les risques budgétaires potentiels, susceptibles d'affecter les finances publiques, d'évaluer leur probabilité de survenance, ainsi que d'apprécier les dispositifs existants visant à maîtriser ces risques, indique un communiqué du ministère.

P 4

Télédensité mobile
L'Algérie dans
le top 30 mondial

P3

Sonelgaz/Transport d'électricité
Des méga ouvrages mis en
service pour une valeur
de 24 milliards de DA

P5

Pétrole
Le Brent à plus
de 79 dollars

P16

COMMERCE

L'Algérie a besoin de 700 nouveaux marchés

L'Algérie enregistre un déficit en nombre de marchés, qu'ils soient de gros, de détail ou de proximité. Selon les statistiques officielles, ils sont en effet à peine 47 marchés de gros et près de 1 800, toutes catégories confondues, sur l'ensemble du territoire national.

Par Sirine R

Pour le président de l'Association nationale des commerçants et artisans algériens (ANCA), Hadj Tahar Boulenouar, ce nombre est insuffisant pour répondre aux besoins de la population, d'où la nécessité d'investir pour la construction de 700 nouveaux marchés à l'avenir.

C'est le seul moyen pour réduire les phénomènes de la spéculation, éradiquer le commerce informel qui représente encore une taille importante, avoiant les 50% de la sphère commerciale. «La multiplication de marchés modernes pourra venir à bout de l'anarchie régnante et phénomène dont l'informel», dira-t-il lors de son passage des ondes de la radio nationale « Chaîne III ». Boulenouar a souligné la nécessité absolue d'avoir un dense réseau de marchés de gros et de proximités surtout. « Au moins chaque commune doit avoir son marché de proximité », affirme-t-il. La constitution d'un vaste réseau de la distribution et de commercialisation encouragera et boostera l'investissement dans divers domaine de production ; la régulation de la distribution et la garantie de la traçabilité des produits avec une offre suffisante,

précise-t-il.

Et d'ajouter : « Les marchés de gros se sont un moyen pour encourager l'investissement pour les nationaux et étrangers surtout. Lors de chaque visite de délégations étrangères, ces derniers nous demandent de visiter nos marchés de gros ». En somme, les spéculateurs n'auront plus de marge de manœuvre sur le marché. « La réalisation de nouveaux marchés est important pour réguler la distribution, renforcer le lien entre le producteur, commerçant et consommateur et également encourager l'investissement », a indiqué Boulenouar, en précisant le marché de gros est considéré comme étant un baromètre pour l'investisseur.

En effet, si le nombre de marchés de gros pour les fruits et légumes, dont une cinquantaine sont opérationnels, notre accuse un énorme déficit notamment matière de marchés de gros pour les produits d'alimentation générale. D'ailleurs les deux grands marchés en activité à savoir celui, de Semmar et de Battoir de Sétif ne répondent pas aux normes. Des efforts doivent être consentis dans ce domaine afin de réorganiser le réseau de la distribution. Ces dernières années, des enveloppes financières ont été allouées pour la réalisation de marchés de gros et de proximité. Les projets avaient été confiés à

l'EPE Magros et Batimetal. Si certains espaces ont été ouverts, d'autres restent non fonctionnels à ce jour.

Des commerçants du marché de gros des produits agroalimentaires de Semmar (Gué de Constantine, Alger) devaient être transférés à Kharouba (Boumerdes), mais l'opération a été reportée. « Certains commerçants de Semmar payent un loyer de 30 millions de centimes par mois, ce qui se répercute sur les prix des produits », regrette Boulenouar. Le président de l'ANCAA explique le refus de certains commerçants de rejoindre leurs nouveaux espaces par la présence de l'informel. « Il existe actuellement quelque 30 000 locaux inexploités. Il faudra encourager les commerçants à les occuper en éradiquant d'abord l'informel », suggère-t-il. Le ministre du Commerce, Tayeb Zitouni, avait indiqué, lundi, que son secteur s'employait à revoir les réseaux de distribution des produits de consommation de base pour améliorer l'approvisionnement des marchés. Il a affirmé que son département ministériel s'attelait à la révision de la cartographie de distribution de nombreux produits de base de large consommation en tenant compte des besoins et des spécificités de chaque région afin d'éviter toute perturbation de la distribution.

SOLIDARITÉ NATIONALE L'importance de soutenir la femme au foyer productrice

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaoutar Krikou, a souligné l'importance d'accompagner la femme au foyer productrice pour renforcer sa contribution à la production nationale.

Lors d'une visite effectuée en compagnie du président de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Noureddine Benbraham, au marché de solidarité de la famille productrice à la place du Premier Mai (Alger), la ministre a précisé que le secteur de la solidarité nationale "œuvre dans le cadre d'un programme intersectoriel, à accompagner la femme productrice pour renforcer sa contribution à la production nationale".

Pour Mme Krikou, le marché de solidarité de la famille productrice se veut un espace où la femme au foyer productrice peut commercialiser ses différents produits tels que les gâteaux et les plats traditionnels et d'autres produits de couture et de broderie.

Le rôle des associations dans l'accompagnement de la femme productrice à travers des sessions de formation en coordination avec les directions de l'action sociale a été souligné par la ministre, et ce en vue d'aider la femme à développer sa vocation artisanale et l'accompagner pour créer sa propre micro-entreprise. Pour sa part, le président de l'ONSC a mis en avant l'importance de la coordination et l'interactivité entre la société civile et le secteur de la solidarité nationale en vue d'encadrer la femme productrice et renforcer sa contribution à la production nationale en lui facilitant la commercialisation de ses produits et en l'encourageant à créer des projets bénéfiques tant pour elle que pour la société.

COMMERCIALISATION DE PRODUITS AGRICOLES DE LARGE CONSOMMATION

Mise en place de points de vente directe

A l'occasion du mois de Ramadhan, le ministère de l'Agriculture et du Développement rural a annoncé, mardi, dans un communiqué, la mise en place de points de vente directe pour les produits agricoles de large consommation, au niveau des établissements et des offices relevant du secteur à travers le territoire national.

Selon le même communiqué, les emplacements géographiques de ces points de vente peuvent être identifiés sur le site web "Souk" du ministère au lien <https://souk.madr.gov.dz>.

Cette initiative vise à fournir aux consommateurs des produits agricoles de large consommation à des prix abordables, ajoute la même source.

Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural avait supervisé le processus d'importation et de contrôle des veaux destinés à l'abattage par l'Algérienne des viandes rouges (ALVIAR). La société a également importé de la viande rouge fraîche.

Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural "a mobilisé tous ses services notamment les services vétérinaires chargés du contrôle de la qualité, pour assurer la fourniture d'un produit de haute qualité à des prix compétitifs au profit du citoyen, afin de réguler le marché et permettre aux consommateurs d'acheter les produits en question à des prix raisonnables".

RE

DOUANES

Saisie d'une importante quantité de produits alimentaires destinés à l'exportation

Les services de douanes du port d'Alger ont procédé à la saisie d'une quantité importante de produits alimentaires destinés à l'exportation pour fausse déclaration dans la désignation et la quantité des marchandises, indique, mardi, un communiqué de la Direction générale des douanes (DGD).

« Dans le cadre de l'exercice des missions assignées au corps des Douanes algériennes, notamment le contrôle du mouvement frontalier des marchandises importés et exportés et suite au traitement de dossiers de déclarations douanières de trois opérations de dédouanement de marchandises destinées à l'exportation, trois

infractions douanières liées aux fausses déclarations en termes de marchandises et de quantités déclarées ont été enregistrées par les services de l'inspection principale de contrôle des opérations commerciales relevant des services de l'inspection divisionnaire des Douanes d'Alger-commerce, territoire de compétence la direction régionale des Douanes d'Alger Port », précise le communiqué, repris par l'agence APS.

Les saisies en question concernent 1235 colis de pâtes alimentaires, 400 colis de tomates en conserve, 383 colis de biscuits, 106 colis de poudre de jus, 160 colis et 189 kg de flan, 18 colis de gâteaux, 126.000 pa-

quets de feuilles de brick (diouls), 840 litres de l'huile d'olive, 529,5 kg de beurre (smen), 133,2 kg de farine de riz, 80 colis de chocolat en poudre et 10 boîtes de moules à gâteaux, souligne la DGD.

Ces opérations viennent marquer « l'opérationnalité des services des Douanes algériennes et la mobilisation totale de leurs agents pour protéger l'économie nationale et préserver les droits du Trésor public et ce à travers le renforcement de tous les mécanismes de contrôle sur les opérations commerciales extérieures en parallèle avec les facilitations accordées aux opérateurs économiques », conclut la même source.

Quotidien économique

Les Enjeux
Eco

Édité par la
SARL

Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de
publication
Radji Zahir

Siège social
30, Rue Mehdi Ibn Toumert Bologhine
Ibn Ziri Alger

Siège de la rédaction
03, Rue Ali Boumendjel
Square Port Said, Casbah
email: lesenjeuxeco@gmail.com
ccb : BDL 005
00170000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre:
les enjeux Eco

PUBLICITÉ

Pour toute publicité, s'adresser à l'Agence Nationale de Communication d'Édition et de Publicité «ANEP» ALGER: PUBLICITÉ 1, avenue Pasteur
Tél. : (021) 73.76.78 - 73.71.28 - 73.30.43
Fax : (021) 73.95.59 (021) 73.99.19

CRÉATION DE MICRO-ENTREPRISES

La nouvelle approche du gouvernement

Une communication a été présentée ce mercredi, lors de sa réunion hebdomadaire du gouvernement, présidée par le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane, portant sur la nouvelle approche adoptée pour le secteur des micro-entreprises dont l'objectif est de rendre plus efficace le fonctionnement des dispositifs d'aide, a indiqué

Par Sirine R.

Cette nouvelle approche vise à «renforcer, notamment grâce à la digitalisation, la transparence et la bonne gouvernance de ces dispositifs d'appui ainsi qu'à développer de nouveaux services adaptés aux besoins d'exploitation des micro-entreprises», selon cette communication présentée par le ministre de l'Economie de la connaissance, des start-up et des micro-entreprises. La nouvelle approche prévoit, par ailleurs, de «renforcer la formation des porteurs de projets en matière d'entrepreneuriat et de gestion d'entreprise afin de mieux les accompagner et de promouvoir leurs aptitudes entrepreneuriales», est-il souligné dans le communiqué.

Dans ce cadre, «l'élaboration d'une cartographie nationale de la sous-traitance devrait permettre une meilleure orientation des projets d'investissement vers des activités répondant à un potentiel économique local», relève-t-on dans le même texte. Dans son plan d'action, le gouvernement table sur la création d'un million de nouvelles micro-entreprises à l'horizon 2024.

Par ailleurs, une autre communication sur la mise en place de l'Agence nationale de l'aviation civile (ANAC) a été présentée lors de la réunion hebdomadaire du gouvernement.

Lors de cette communication présentée par le ministre des Transports, il a été mis en exergue les objectifs de cette agence «chargée de la régulation, du contrôle et de la supervision des activités de l'aviation civile», selon la même source.

Sa mise en place permettra également au pays de «se hisser aux normes internationales et aux recommandations de l'organisation d'aviation civile internationale», souligne-t-on dans le même texte.

Par ailleurs, le ministre des Transports a présenté, lors de la même réunion, une communication relative au projet de réalisation du centre Catering de la compagnie nationale Air Algérie, selon la même source.

«La réalisation du service Catering vient répondre aux besoins exprimés et assurer, en même temps, des services de qualité notamment avec la reprise intégrale des vols de la compagnie nationale Air Algérie par rapport à la période Covid-19, et le lancement de nouvelles lignes aériennes tant au niveau domestique qu'à l'international», précise-t-on dans le communiqué.

SONATRACH

Hakkar reçoit la directrice générale du groupe ENGIE

Le Président directeur général du groupe Sonatrach, Toufik Hakkar a reçu la directrice générale du groupe français ENGIE, Catherine MacGregor, avec laquelle il a évoqué l'état des relations établies entre les deux sociétés ainsi que les opportunités de les renforcer, a indiqué un communiqué du groupe. Lors de cette rencontre, qui a eu lieu mardi, «les deux parties ont examiné l'état des relations établies entre le groupe Sonatrach et ENGIE et discuté des contrats bilatéraux conclus ainsi que des opportunités de renforcement de ces relations à l'avenir», précise-t-on de même source.

Les deux parties ont échangé «les vœux sur l'évolution des marchés gazier et énergétique en général et les défis auxquels fait face aujourd'hui la Communauté mondiale de l'énergie», conclut le communiqué.

Il est à noter que la DG du groupe ENGIE a été reçue également en audience, mardi dernier, par le ministre de l'Energie et des Mines. Les deux parties ont passé en revue les relations entre le Groupe Engie et le Groupe Sonatrach dans les domaines gaziers ainsi que les perspectives de collaboration entre les deux Groupes.

Le Ministre et la Directrice Générale de Engie ont également abordé l'état actuel du marché international du gaz naturel et son évolution ainsi que les opportunités d'affaires et les perspectives futures d'investissement dans le domaine de l'énergie nouvelles et renouvelables, notamment le développement de l'hydrogène et la réalisation d'installations de production d'électricité en solaire photovoltaïque, ainsi que dans le domaine des nouvelles technologies et la formation.

Synthèse R.E.

STATION DE DESSELEMENT DE L'EAU DE MER À CORSO

Le ministre de l'Energie insiste sur sa livraison en mai prochain

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a appelé, avant-hier mardi à Boumerdes, l'entreprise en charge de la réalisation de la station de dessalement de l'eau de mer à Corso (Boumerdes) à redoubler d'efforts pour la livraison du projet et sa mise en service fin mai prochain, rapporte la Radio nationale.

Après avoir écouté des explications sur le projet dans le cadre de sa visite d'inspection des projets de stations de dessalement de l'eau de mer à Cap Dinet et Corso, le ministre a indiqué que la remise, dans les délais impartis, de ce projet, dont le taux d'avancement est actuellement de 77%, était «très importante» et vitale compte tenu du besoin national impérieux.

Le ministre a appelé les responsables du projet à élaborer un plan d'action basé sur l'intensification des travaux de réalisation et la programmation des différentes opérations d'essai du projet avant sa mise en service, en sus d'un autre plan dédié à l'installation des équipements, et un autre pour la 1ère et la 2ème étape de production afin d'éviter les retards.

Ce projet vital d'une capacité de production de 80.000 m³/par jour permettra de «consolider» les capacités d'alimentation en eau potable des habitants des parties ouest et nord de la wilaya outre le côté Est d'Alger, selon les explications données au ministre.

Cette nouvelle station, réalisée sur une superficie de 6 hectares le long du littoral de la commune de Corso, pourra assurer des services sur une période de 30 ans. Le projet de réalisation d'une Station de dessalement d'eau de mer (SDEM) à Cap Dinet-Est (wilaya de Boumerdes) a été lancé, hier mardi, avec le coulage du premier mètre cube de béton, en présence du ministre de l'Energie, de responsables d'entreprises de réalisation et des autorités locales, rappelle-t-on.

R.E.

TÉLÉDENSITÉ MOBILE

L'Algérie dans le top 30 mondial

L'Algérie compte actuellement «un nombre plus élevé de connexions internet avec un taux de pénétration qui dépasse 70%, accompagné d'un débit en amélioration constante d'année en année», a indiqué Dr. Ali Kahlane, vice-président du Centre d'action et de réflexion pour l'entreprise (CARE).

La télédensité mobile, souligne-t-il, «est de plus de 107%, l'Algérie est classée dans le top 30 mondial comme affichant le «coût de consommation de l'Internet mobile le plus bas d'Afrique» avec un tarif de 0,48 \$USD par Go».

Le consultant en transformation numérique a noté également dans une analyse

publiée sur le site du Care que l'Algérie a connu des avancées importantes dans ce domaine. «Le nombre de connectés a augmenté de près de 40% en passant à fin janvier 2023 à plus de 520.000 abonnés», souligne le vice président du Care.

Toutefois, il estime que des efforts supplémentaires sont nécessaires pour «améliorer notre positionnement en matière de débit internet fixe. Malgré une progression par rapport à 2022, le débit moyen de 10.82 Mbps, nous place au 148e rang mondial en perdant une place par rapport à l'année dernière. Sachant que la moyenne africaine est de 7,45 Mbps».

Pour Dr. Kahlane, «de nom-

breux défis sont à relever pour généraliser l'utilisation des TIC dans l'ensemble de la société algérienne. Les niveaux d'alphabétisation numérique et de compétences aux simples usages informatiques restent eux aussi, moyens à faible, dans certaines régions du pays».

Le même responsable a indiqué que l'Algérie devrait continuer à investir massivement dans les TIC. «Notre pays dispose de nombreux atouts dans le domaine, tels qu'une population jeune et dynamique, un marché potentiel important et un intérêt croissant pour les technologies numériques. Cependant, pour devenir un leader régional dans ce domaine, l'Algérie devra investir massivement

dans les infrastructures de télécommunications et les services en ligne, encourager l'innovation et la créativité, et promouvoir l'utilisation des TIC dans tous les secteurs de l'économie», recommande-t-il.

Il a rappelé que l'Algérie présente de nombreux avantages en matière de TIC par rapport aux autres pays de la région. Nous pourrions disposer d'un écosystème technologique où les centres d'innovation, des incubateurs de start-ups et des pôles de compétitivité rendraient notre pays encore plus attractif pour les investissements et les partenariats dans ce domaine.

LE CODE-BARRES DÉSORMAIS OBLIGATOIRE

Les commerçants demandent une prolongation

L'obtention d'un code-barres par les opérateurs économiques, qui était depuis plusieurs années facultatif, est désormais obligatoire à partir de ce mercredi 29 mars 2023. L'Association nationale des commerçants et artisans demande une prolongation.

De ce fait, il sera donc interdit d'introduire sur le marché national tout produit local ou importé sans code-barres. Le ministère du commerce souligne l'importance de cet outil pour accéder aux marchés

mondiaux et faciliter le processus d'exportation des produits afin d'éviter la contrefaçon.

Selon Hadj Tahar Boulouar, président de l'Association nationale des commerçants et artisans algérien, plusieurs opérateurs économiques demandent une prolongation de délais afin de leur permettre de se mettre à niveau. «Nous demandons au ministre du commerce une prolongation de délais, qui se ne sera pas longue, de deux ou trois mois», a-t-il déclaré lors de

son passage, hier mercredi, sur les ondes de la radio Chaîne 3. D'autres parts, M. Tahar Boulouar précise qu'il ya beaucoup d'opérateurs économiques qui ont déjà opté pour le code-barres, mais vu le temps qui est court, l'Association nationale des commerçants et artisans demande une propagation, puisque «ce n'est pas tout le monde qui est prêt», dit-il.

Il convient de rappeler que le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations avait annoncé l'entrée en vi-

gueur de l'exigence du code-barres sur les produits destinés à la consommation humaine depuis le 2 janvier 2022. L'arrêté interministériel n° 23 du 28 mars 2021 fixant les conditions et les modalités applicables à l'apposition du code-barres sur les produits destinés à la consommation humaine s'applique aux denrées alimentaires et aux produits non alimentaires préemballés, fabriqués localement ou importés, et destinés à la consommation humaine.

R.E.

FINANCES PUBLIQUES

Le Haut comité d'évaluation et d'alerte des risques budgétaires installé

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a procédé, avant-hier mardi à Alger à l'installation du Haut comité d'évaluation et d'alerte des risques budgétaires (HCRB), une instance chargée notamment d'identifier les risques budgétaires potentiels, susceptibles d'affecter les finances publiques, d'évaluer leur probabilité de survenance, ainsi que d'apprécier les dispositifs existants visant à maîtriser ces risques, indique un communiqué du ministère.

Par R E

COOPÉRATION

Le ministre du Tourisme reçoit l'ambassadrice des Etats Unis à Alger

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mokhtar Didouche, a reçu mardi l'ambassadrice des Etats-Unis d'Amérique en Algérie, Elizabeth Moore avec qui il a évoqué les voies de renforcement de la coopération entre les deux pays dans les domaines du tourisme et de l'artisanat, a indiqué un communiqué du ministère.

"Les deux parties ont tout d'abord salué la qualité des relations entre l'Algérie et les Etats Unis, mettant en avant leur volonté de promouvoir les relations bilatérales. Ils ont, à cette occasion, passé en revue l'état des relations bilatérales dans le domaine du tourisme et de l'artisanat", précise la même source.

A ce propos, M. Didouche a affirmé la "disponibilité de son secteur à œuvrer ensemble pour la concrétisation du plan d'action à travers le lancement d'activités visant la promotion de l'investissement hôtelier notamment dans le domaine du tourisme balnéaire, thermal et saharien tout en drainant les chaînes hôtelières américaines".

Le ministre a insisté sur "la participation des opérateurs et des acteurs touristiques américains aux rendez-vous et aux manifestations internationales organisés par le secteur dont le Salon international du tourisme et des voyages (SITEV) et le Salon international de l'artisanat, pour établir des liens de coopération avec les opérateurs algériens en vue de promouvoir la destination Algérie et de la faire connaître auprès des touristes américains".

De son côté, l'ambassadrice américaine s'est dite prête à "renforcer les efforts pour promouvoir les relations de coopération bilatérale dans le secteur du Tourisme et de l'artisanat, notamment en ce qui concerne la formation et la consolidation des capacités en langue anglaise au profit de la ressource humaine active dans le domaine du tourisme et de l'artisanat".

Elle a en outre mis l'accent sur l'importance de soutenir les efforts en matière de "promotion du produit touristique algérien afin de promouvoir l'affluence des touristes américains en Algérie", saluant les atouts touristiques dont recèle l'Algérie notamment les sites culturels et archéologiques et son artisanat", conclut le communiqué.

R E

Créé en application du décret exécutif n 20-335 fixant les modalités de conception et d'élaboration du cadrage budgétaire à moyen terme, ainsi que par l'arrêté du 8 juin 2021 fixant ses missions et son organisation, ce comité se charge aussi de la mise en place d'une plate-forme d'échange de données avec les institutions de l'administration publique et d'une démarche de suivi de l'évolution des indicateurs de gestion des risques budgétaires, précise la même source. Dans une allocution à cette occasion, le ministre des Finances a souligné que la mise en place du HCRB, « qui est un instrument important du nouveau mode de gouvernance financière, constitue une étape importante dans la modernisation de la gestion des fi-

nances publiques et la consolidation de la confiance des citoyens dans la gestion des deniers publics ». Il s'est dit convaincu « que cette démarche contribuera de manière significative à l'amélioration de la qualité de la gestion des finances publiques et à la prévention des risques budgétaires », ajoutant que « la création de cet organe s'inscrit dans la continuité des réformes engagées par les pouvoirs publics pour l'amélioration de la transparence et la qualité de l'information budgétaire ».

Présidé par le ministre des Finances, le comité est composé des directeurs généraux relevant du ministère des Finances, du chef de l'Inspection générale des finances et du DG du Fonds national d'investissement (FNI), mais il peut dans le cadre de l'accomplissement de ses missions, faire appel à toute personne qui, en raison de sa compétence, est susceptible de contri-

buer utilement aux travaux inscrits à son ordre du jour, précise le communiqué. Il s'agit, en outre, d'un instrument qui permet d'identifier et de prévoir les risques liés aux équilibres macroéconomiques, à la dette publique, au financement des systèmes de sécurité sociale, aux participations de l'Etat (établissements et entreprises publics) ainsi qu'aux finances des collectivités locales.

Selon les explications du ministère, à l'issue de chaque exercice, le Comité élaborera un rapport de synthèse intitulé « déclaration des risques budgétaires » portant sur les risques budgétaires et les propositions visant à limiter leurs effets, et ce en prévision des travaux de préparation du projet de loi de finances. De plus, le HCRB se réunit en session ordinaire deux fois par an, et se réunit en session extraordinaire.

PRÉPARATION ET EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Les orientations du ministre des finances

La vulgarisation des dispositions de la loi organique relative aux lois de finances, et la mise en place du budget programme au titre de l'année 2023, ont été au centre de journées d'études ouvertes mardi à Alger, en présence du ministre des Finances Laaziz Faïd, indique un communiqué du ministère. Destinée aux responsables des programmes et ceux de la fonction financière des ministères et des institutions publiques, cette rencontre de deux jours permet "d'expliquer les concepts, processus et méthodes liés à la préparation et à l'exécution budgétaire conformément au nouveau cadre budgétaire prévu par la loi organique n 18-15 du 02 septembre 2018 relative aux lois de finances", selon la même source.

Elle constitue, de plus, une occasion "de fournir des éclairages sur les aspects liés à la maturation et l'inscription des programmes et des opérations d'investissement public de l'Etat, la gestion des opérations des programmes en cours (PEC) ainsi que les modalités d'établissement des actes de gestion budgétaire des dépenses d'investissement et de la délégation de gestion".

A cette occasion, le ministre a réaffirmé l'engagement des services du ministère pour l'accompagnement de tous les secteurs afin de mieux maîtriser les concepts, le processus et les méthodes liés à la

préparation et à l'exécution budgétaire selon le nouveau mode de gouvernance financière.

Il a indiqué que ce "dispositif contribuera à impacter positivement la mise en place du processus de la réforme budgétaire aussi bien au niveau central que local, tout en appelant les responsables de programme à s'imprégner de ce nouveau mode de gouvernance dans la mesure où la réussite des politiques publiques sectorielles dépend amplement de leur capacité de s'approprier ces nouvelles pratiques de bonne gouvernance", selon le communiqué.

M. Faïd a, d'autre part, invité tous les intervenants dans le processus budgétaire à consulter le site de la direction générale du budget relevant du ministère, riche en information liée à la réforme budgétaire, tout en faisant part de la mise en place d'un espace d'échange pour la prise en charge de leurs préoccupations.

Il a également tenu à rassurer quant à la disponibilité de son département ministériel "à accompagner les responsables de programme et de la fonction financière dans ce processus pour arriver à une dépense publique de qualité et asseoir une culture de résultats dans la mise en œuvre des politiques publiques", souligne-t-on de même source.

R E.

INVESTISSEMENT

Réunion de travail entre l'AAPI et l'UNEP

L'Agence Algérienne de Promotion de l'Investissement (AAPI) a tenu, mardi à Alger, une réunion de travail avec une délégation de l'Union nationale des entrepreneurs publics (UNEP), conduite par Charaf Eddine Amara, président de l'Union, au cours de laquelle les modalités pratiques pour bénéficier des avantages de la nouvelle loi sur l'investissement et les moyens d'aplanir les obstacles devant les investisseurs ont été évoqués. Lors de cette rencontre, les efforts déployés pour faciliter les

procédures au profit des investisseurs ont été soulignés, ainsi que les avantages prévus par la nouvelle loi sur les investissements et le rôle du guichet unique, a appris l'APS auprès de l'AAPI. L'accent a également été mis sur la nécessité de former les représentants des administrations publiques concernées par l'investissement pour contribuer à faciliter les procédures, explique la même source. A cette occasion, le directeur général de l'AAPI, Omar Rekkach, a affirmé que cette réunion s'inscrit dans le

cadre d'une série de rencontres tenues par l'Agence avec les représentants des opérateurs économiques en vue de leur présenter les mécanismes mis à leur disposition pour lancer leurs projets dans les meilleures conditions.

Il a ajouté que "cette rencontre a constitué une occasion pour présenter à l'UNEP l'évolution de la mise en œuvre des dispositions de la nouvelle loi sur les investissements et de tous les efforts déployés par l'Agence, notamment en ce qui concerne l'activation du rôle des gui-

chets uniques et le projet de la plateforme numérique pour l'investisseur, dont la gestion a été confiée à l'Agence".

Pour sa part, M. Amara a mis en exergue le changement apporté par la nouvelle loi sur l'investissement, qui accorde des avantages et des garanties qui "on ne trouvait, a-t-il dit, dans aucune loi sur l'investissement auparavant, ce qui permettra d'attirer davantage d'investissements".

R E

UNE PLATEFORME LOGISTIQUE CRÉÉE À GUELMA

Cap sur l'exportation agricole

A l'instar de ce qui se fait de par le monde, l'Algérie vient de créer à Guelma la 1ère plateforme de préparation des produits agricoles à l'exportation, à partir du marché régional de fruits et légumes de la commune d'Ain Ben Beida. Beaucoup estiment que cette plateforme est un maillon essentiel dans la présentation de nos produits agricole à l'export.

Par Reda Hadi

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, a révélé à Guelma que son département a décidé de créer une première plateforme d'emballage et de conditionnement des produits agricoles en vue de leur exportation à partir du marché régional de fruits et légumes de la commune d'Ain Ben Beida.

Interrogés à ce sujet, des économistes disent qu'à l'heure où la qualité est derechef une question d'emballage, cette plateforme permettra une meilleure présentation de nos produits, Nul n'étant devin en son pays, il est certain qu'un produit bien emballé et aux normes est synonyme de qualité, vu l'attention que l'on a prêté à l'emballage. Il faut savoir que si le conditionnement désigne le ou les différents emballages d'un produit. Il doit garantir la conformité et les caractéristiques du produit, par exemple un produit frais, le conditionnement doit éviter tout oxydation de ce dernier. De plus, pour l'entreprise exportatrice tout ne peut être que bénéfique. En effet, car tout au long de la chaîne logistique, le conditionnement permet de : Protéger et/ou conserver le produit. Le produit doit être

facilement manipulé et résister aux aléas normaux d'utilisation. Rendre le produit visible et attractif et d'identifier le produit par un code-barres et des mentions légales (éventuellement).

Par ailleurs, certains soulignent que bien que l'apport de cette plateforme est avéré, reste que les prix du transport doit être étudiés au mieux pour que le produit soit toujours compétitif. D'aucuns assurent aussi, qu'au moment où le consommateur est plus qu'exigent sur la qualité, cette plateforme permettra de mieux maîtriser la traçabilité du produit.

Au fil des exigences des exportations, le ministre du commerce a précisé que la création de cette plateforme s'inscrit dans le cadre de "la démarche du ministère de moderniser la gestion de tels marchés régionaux et de souligner que "la plateforme prévue dans ce marché répond aux normes internationales et sera gérée par la société de réalisation et la gestion des marchés de gros, MAGROS, et dotée de toutes les installations nécessaires depuis la réception des produits, à leur tri en fonction de la taille et de la qualité à l'emballage et le chargement". L'Algérie avec ce nouvel outil veut se hisser aux normes internationales et mieux assoier la qualité de ses produits. La bonne gestion de cette plateforme est aussi essentiel que le service qu'elle rend, ce qui a fait dire au ministre que

"La gestion moderne de ces marchés exige également l'établissement d'un fichier national des producteurs agricoles selon leurs wilayas d'activité et la définition de la répartition géographique de la production nationale". Cela l'a amené à exhorter les responsables du secteur du commerce et les gestionnaires des marchés régionaux à "faire appel aux autorités locales de la wilaya pour inviter les producteurs des autres wilayas à livrer directement leurs produits et réduire le nombre d'intermédiaires".

La plateforme de conditionnement sera approvisionnée en premier lieu par le marché de Ain Beida dans la wilaya de Guelma. Ce marché occupe 15 hectares, compte 136 carrés d'expositions de marchandises, dispose d'une chambre froide, un espace de conditionnement, des bureaux pour les banques, les assurances et la gendarmerie nationale en plus de structures d'hébergement et de restauration. Sa capacité atteint 480.000 tonnes/an et peut accueillir 5.500 opérateurs et 3.000 véhicules par jour. Les aires disponibles seront exploitées pour l'ouverture d'un marché hebdomadaire des voitures utilisées et un autre à bestiaux. Ce genre de plateforme sera généralisé aux six marchés régionaux similaires qui se trouvent à Sétif, Ain Defla, Djelfa, Ouargla, Mascara et Mila.

HABITAT

Le calendrier de distribution et de lancement de projets de logement fixé

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi a tenu, mardi à Alger, une réunion avec les cadres du secteur, en vue d'évaluer le déroulement des projets durant le 1er trimestre de l'année 2023 et fixer le calendrier de distribution et de lancement des projets de logement relatif au 5 juillet prochain, a indiqué, mercredi, un communiqué du ministère. Selon le communiqué, ce calendrier concerne 7 wilayas: Skikda, Bejaïa, Tlpsa, Tébessa, Guelma, Constantine et Blida.

La réunion qui s'est déroulée à la salle des conférences de la Banque nationale de l'Habitat, a permis d'examiner attentivement le programme tracé pour les sept wilayas incluses dans le calendrier de distribution et de lancement des projets de logement relatif au 5 juillet prochain.

Ainsi, la wilaya de Skikda a bénéficié d'un programme de 36887 logements dans différentes formules (24% non lancés), Constantine de 43783 loge-

ments (8,43% non lancés), Tipasa de 82188 logements (5,58% non lancés), Blida de 99530 logements (8% non lancés), Tébessa de 25563 logements (28,92% non lancés), Bejaïa de 63.961 logements (14% non lancés) et Guelma de 23655 logements (24% non lancés).

M. Belaribi a également donné des instructions à l'effet d'insuffler une nouvelle dynamique à ces projets, tout en fixant les perspectives et objectifs à atteindre.

Le ministre a appelé à la nécessité de finaliser les programmes dont le taux de réalisation est de plus de 60%, afin de programmer leur distribution à l'occasion du 5 juillet prochain et de relancer les projets à l'arrêt avant fin mai, avec l'élaboration de rapports détaillés sur les projets pour les soumettre au directeur général de l'Habitat. Il a insisté sur le suivi de la réalisation des programmes non encore lancés, avant le 30 juin au maximum, suivant un calendrier mensuel et la maîtrise des délais d'études, outre la réalisation

des projets sur la base de cahiers de charges qui fixent ces délais.

Le ministre a également enjoint d'établir minutieusement les listes de logements ruraux, en coordination avec les autorités locales, afin d'éviter tout retard dans l'établissement des décisions d'octroi des aides par la Banque nationale de l'Habitat, et de retirer toutes les aides attribuées mais non distribuées par les communes pour les réaffecter à d'autres wilayas ayant enregistré des progrès notables dans la concrétisation de cette formule de logement.

M. Belaribi a aussi appelé les cadres du secteur à "la nécessaire coordination entre les différents directeurs locaux pour maîtriser le rythme de réalisation des projets de logements des différentes formules et à l'impératif respect des délais de réalisation des projets, d'autant que l'Etat a fourni et alloué tous les moyens financiers pour améliorer les conditions de vie des citoyens".

Il a, à cet égard, rappelé les efforts consentis l'année dernière et qui ont

permis la distribution de près de 400.000 logements en 2022, mettant en avant le grand soutien accordé par l'Etat au secteur de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, dans le cadre de la mise en œuvre du Programme du président de la République de livraison d'un (1) million de logements entre 2019-2024.

Le ministre a, par ailleurs, écouté un exposé détaillé sur le programme global de logements à travers l'ensemble du territoire national jusqu'au 31 décembre 2022, qui compte 1.326.174 logements des différentes formules, présenté par le directeur général du logement au ministère. Selon les chiffres du communiqué, 365.000 logements sont inscrits au titre de l'année 2023, dont 200.000 aides au logement rural et 100.000 lotissements sociaux.

R.E.

SONELGAZ/TRANSPORT D'ÉLECTRICITÉ

Des méga ouvrages mis en service pour une valeur de 24 milliards de DA

Le groupe public Sonelgaz a annoncé mardi dans un communiqué que sa filiale "Sonelgaz-transport électricité" a mis en service un nombre important d'ouvrages électriques pour une valeur globale de 24 milliards de dinars durant les quatre derniers mois.

Plusieurs projets ont été ainsi réalisés en l'occurrence des postes de raccordement au réseau électrique, des transformateurs et des stations mobiles, et ce à travers l'augmentation de la capacité complexe de 1500 mégavolt-ampère (MVA) dans le but de garantir la sécurité du système électrique et d'assurer une alimentation régulière des wilayas

concernées en électricité et partant améliorer la qualité du service public et encourager le développement économique au niveau local, ajoute le communiqué. Dans une première étape, le programme réalisé pour la période allant du 01 décembre 2022 au 27 mars 2023 a concerné 19 wilayas.

Il s'agit de la réalisation de 4 ouvrages dans la wilaya de skikda, 3 dans la wilaya d'Al Tarf, 2 ouvrages dans les wilayas de Jijel, Boumerdes et Djelfa, un seul ouvrage dans les wilayas de Sétif, Oran, Khenchela, Naâma, el Bayadh, Saïda, Biskra, Sidi Bel Abbès, Bechar, Medea, Alger, Relizane, Tebessa et Oum

el Bouaghi, note le document.

Ces nouvelles réalisations permettront d'améliorer le niveau de raccordement et la qualité des services fournis en zones industrielles, zones d'activités, zones agricoles, stations de dessalement et centres urbains et ruraux, précise la même source.

Pour ce qui est des autres projets stratégiques devant être réceptionnés, "la mise en service se fera en fonction du taux d'avancement des travaux et conformément aux délais préalablement impartis, soit avant l'été 2023 pour un été serein sans coupures, conclut le document.

PRODUCTION DE DATTES

L'Algérie à la 4ème place mondiale

Avec une production estimée à 1,188 million de tonnes en 2021 selon un rapport de la FAO publié récemment, l'Algérie est classée à la 4ème place des producteurs mondiaux de dattes, derrière l'Egypte qui en a produit 1,747 million de tonnes, l'Arabie Saoudite avec 1,565 million de tonnes et l'Iran qui en a produit 1,303 million de tonnes.

L'Egypte, premier producteur mondial de dattes, possède 16 millions de palmiers dattiers et compte en planter beaucoup plus afin de créer des opportunités d'emplois et augmenter le volume d'exportation dans un souci de développement économique et social du pays. Même si, actuellement, il n'y a pas encore de classement pour l'année 2022, le président du festival international des dattes, Mahmoud Hassan, a affirmé que l'Egypte a produit près de 2,200 de tonnes en 2022. Pour les autres producteurs, l'Irak se trouve à la 5ème place avec une production de 750 225 tonnes de dattes, le Pakistan avec 532 880 tonnes est classé 6ème, la 7ème place revient au Soudan avec une production de 460 097 tonnes. Quant à la 10ème place, elle est occupée par la Tunisie avec 345000 tonnes, devancée par les EAU à la 9ème place après avoir produit 351 077 tonnes de dattes.

R.E.

BARRAGE DE BOUAMDANE (GUELMA)

Des mesures anticipées pour faire face à la baisse du niveau d'eau

Une série de mesures anticipées pour faire face à l'éventuelle crise d'approvisionnement en eau potable suite à la baisse du niveau du barrage de Bouhamdane (Hammam Debagh) à près de 10 millions m³ ont été prises par les services de la wilaya de Guelma, a affirmé la wali Houria Aggoune.

EL HAMMA (KHENCHELA)
125 millions DA pour la réalisation d'une mini-zone d'activités

Une enveloppe financière de 125 millions DA a été allouée pour la réalisation d'une mini-zone d'activités dans la commune d'El Hamma, wilaya de Khenchela, a-t-on appris lundi du directeur de l'Urbanisme, de l'architecture et de la construction (DUAC). Il sera procédé prochainement au lancement des travaux du projet de réalisation d'une mini-zone d'activités à la commune d'El Hamma sur une surface de 5 hectares pour un investissement estimé à 125 millions DA, a indiqué Skander Harat à l'APS.

L'opération sera réalisée dans un délai ne dépassant pas les 4 mois conformément aux clauses des cahiers des charges du projet, a ajouté le même responsable, signalant que les travaux ont été scindés en 3 lots relatifs à l'ouverture des routes, au raccordement aux réseaux d'assainissement, l'eau potable, bitumage des routes et à l'aménagement des trottoirs en plus de la réalisation du réseau de l'éclairage public via l'énergie solaire.

Le même responsable a indiqué qu'il a été procédé récemment au lancement des travaux de réalisation de mini-zones d'activités dans les communes de Bouhmama, Metoussa, Taouziat et Remila, alors que la réalisation des travaux dans les mini-zones d'activités des communes Chechar, Djellal, El Ouldja et Khenchela aura lieu après la levée des contraintes relatives à l'expropriation et l'achèvement des procédures administratives et légales y afférentes pour le lancement de l'avis d'appel d'offre provisoire au profit des entreprises de réalisation.

La wilaya de Khenchela avait bénéficié, dans le cadre du programme complémentaire de développement, de 10 projets de réalisation de grandes et mini-zones d'activités à travers ses communes sur une surface dépassant les 400 hectares pour un budget de 4,4 milliards DA.

Dans une déclaration à la presse, la wali a précisé que le niveau de ce barrage dont la capacité est de 183 millions m³ a connu une très grande baisse qui requiert des mesures anticipées incluant la mobilisation de ressources alternatives d'eau et des mécanismes de rationalisation de la consommation de cette denrée vitale. Mme Aggoune a relevé que l'actuelle consommation irrationnelle de l'eau des habitants des communes alimentées à partir de ce barrage pourrait épuiser les quantités disponibles dans un délai n'excédant pas trois mois. Les premières mesures opératoires ainsi décidées en coordination avec l'unité de l'Algérienne des eaux (ADE) ont porté sur l'élaboration

d'un programme spécial de distribution durant le mois de Ramadhan pour les diverses communes essentiellement alimentées depuis ce barrage dont celle du chef-lieu de wilaya à raison d'une fois tous les quatre jours, a précisé la cheffe de l'exécutif local. Parallèlement, plusieurs projets sectoriels ont été lancés pour le fonçage et l'équipement de puits profonds nouveaux dont trois dans la commune d'Ain Mekhlouf et un à « Oued El Maïz » dans la commune de Guelma en plus de l'aménagement de 106 sources d'eau, a ajouté Mme Aggoune. Le volume d'eau emmagasiné par le barrage de Bouhamdane au 21 mars 2023 a atteint 10,8 millions m³, selon les données recueillies par l'APS lors de l'exposition organisée par la direction des ressources en eau à l'occa-

sion de la journée mondiale de l'eau (22 mars). Selon les mêmes données, ce barrage fournit en moyenne annuellement 26 millions m³ d'eau aux habitants des six communes de Guelma, Hammam Debagh, Roknia, Houari Boumediene, Medjaz Amar et Ben Djerrah. C'est le niveau le plus bas atteint depuis dix ans par ce barrage mis en service en 1988. Selon les données de la même exposition, l'année en cours 2023 a connu l'arrêt pour la première fois de l'approvisionnement du périmètre d'irrigation agricole depuis ce barrage censé théoriquement diriger annuellement en moyenne 35 millions m³ vers l'irrigation. L'année passée, 7 millions m³ avaient été mobilisés pour l'irrigation, est-il noté.

BATNA

Mise en service de 18 forages depuis le début de l'année 2023

Dix-huit (18) forages sont entrés en fonction, depuis le début de l'année 2023, dans la wilaya de Batna, a indiqué lundi le directeur des ressources en eau. Dans une déclaration à l'APS, le directeur local du secteur, Salah Djoudi a souligné que cette opération vise à améliorer la distribution de l'eau potable dans les différentes communes qui s'approvisionnaient à partir du barrage de Koudiet Lemdaouar et dont le rendement a baissé en raison de la sécheresse.

Le même responsable, a indiqué en outre, que durant les prochains jours, dix (10) nouveaux forages dépassant 10 litres/seconde de débit seront réalisés dans 9 communes qui s'approvisionnaient depuis le barrage de Koudiet Lemdaouar.

Djoudi a également fait état d'un autre programme qui a été agréé par le ministère de tutelle et dont les cahiers de charge sont en cours d'élaboration, lequel programme prévoit plusieurs opérations dont plusieurs forages à travers la wilaya, l'électrification d'autres forages et la restauration

de 20 autres. Le directeur des ressources en eau a ajouté que plusieurs mesures préventives ont été prises pour ap provisionner les villes dont l'alimentation en eau potable dépendait du barrage de Koudiet Lemdaouar dont la conduite du transfert du barrage de Béni Haroun dans la wilaya de Mila est à l'arrêt.

La même source, a précisé que 7 forages rattachés à des mosquées ont été exploités au profit du réseau d'alimentation en eau potable, et 5 autres forages ont été réhabilités, pendant que le calendrier d'approvisionnement a été revu, dans plusieurs villes qui enregistrent des perturbations dans la distribution.

Les centres urbains approvisionnés par le barrage de Koudiet Lemdaouar, en plus des pôles urbains de Hamla et Tazoult, Aïn Touta, Barka (premier couloir), sont également, Arris, Ichemoul (troisième couloir), Chemora, Ayoune El Assafer, et Aïn Yagout (quatrième couloir).

BOUKOUS (EL TARF)

Plus de 3 millions DA pour approvisionner plusieurs villages en eau potable

Une enveloppe financière de 3 millions DA a été allouée pour l'approvisionnement en eau potable de 9 villages de la commune frontalière de Boukous (20 km à l'Est d'El Tarf), à partir du barrage de Medjouda dans le territoire de la même collectivité locale, a indiqué lundi, le directeur des ressources en eau de la wilaya.

Dans une déclaration à l'APS, M. Abdelkader Mokhnache a souligné que ce projet vise à satisfaire les préoccupations des citoyens des villages d'Oum Djouda, d'El Magroune, de Rihen, de Ben saïdène, de Nezl el Baladi, de Zitoun, de Meftah, de Lemroudj et d'Ain Lekbir.

Le chef de l'exécutif local, Harfouche Benara a donné instruction de procéder en urgence à l'approvisionnement de ces villages en eau potable en ciernes, une solution provisoire, en attendant l'approvisionnement régulier de

ces localités.

Le projet d'approvisionnement des mechtas à partir du barrage de Medjouda, sera effectué dès l'achèvement des procédures techniques et administratives, le projet est évalué à 500 millions DA, soulignant que cette opération a été qualifiée d'urgente, lors de la réunion de la commission d'arbitrage au ministère des finances, afin de trouver une solution à l'approvisionnement en eau potable, dans cette commune frontalière.

Cette opération entre dans le cadre des mesures prises par l'Etat pour approvisionner en eau potable les citoyens, en exploitant toutes les ressources disponibles, a souligné M. Mokhnache.

CONSTANTINE

La laiterie Numedia augmente sa production à plus de 255.000 litres/j

La laiterie Numedia de Constantine relevant du Groupe public Giplait, a augmenté, sa production quotidienne en lait de sachet subventionné à plus de 255.000 litres par jour en prévision du mois de Ramadhan, a révélé le Président directeur général de cette laiterie, Halimi Rachid. Dans une déclaration à l'APS, il a précisé que la laiterie Numedia a augmenté sa capacité de production en lait pasteurisé subventionné de 191.000 litres/jour dans les jours ordinaires à plus de 255.000 litres de lait quotidiennement durant le Rama-

dh, soit une augmentation dépassant les 64.000 litres de lait par jour, et ce, a-t-il ajouté, conformément à la stratégie tracée par le Groupe Giplait et en exécution des instructions du ministère de l'Agriculture et de Développement rural. Le même responsable a indiqué que « cette augmentation vise à garantir l'approvisionnement de la wilaya de Constantine et 10 autres wilayas en cette denrée de base largement demandée durant le Ramadhan », précisant que la quantité de 255.000 litres de lait par jour est « suffisante » pour ré-

pondre aux besoins du marché local. Selon Halimi Rachid, « la laiterie Numedia a intensifié les analyses physicochimiques et microbiologiques de la poudre de lait et de l'eau utilisée dans la production afin de s'assurer de la validité du produit final destiné à la consommation », ajoutant qu'il a été procédé à « la réservation d'une permanence composée de trois brigades en 24heures pour garantir l'augmentation de la production ». Il a déclaré en outre que la laiterie a mobilisé 20 camions de transport et de distribution relevant de l'établissement qui se char-

geront de la distribution du lait dans la wilaya de Constantine, alors que 65 distributeurs privés s'occuperont de l'approvisionnement de plusieurs wilayas à l'image de Jijel, Tébessa, Skikda, Oum El Bouaghi et Khanchela, ainsi que quelques wilayas du sud-Est comme Biskra et El Oued. S'agissant des points de vente, la même source a fait savoir que la laiterie alimentera 21 points de vente dont trois situés dans des marchés de Constantine.

LES FONDS MARINS

Vestiges des communs internationaux ?

Le 17 janvier 2023, l'Assemblée nationale a adopté une résolution soutenant l'appel au moratoire prononcé par le gouvernement français sur l'exploitation minière des fonds marins. Emmanuel Macron s'est en effet prononcé contre les ambitions de minage sous-marin en novembre dernier, lors de la réunion de l'Autorité internationale des fonds marins qui s'est tenue à Kingston, capitale de la Jamaïque. Mais de quoi parle-t-on ?

Les océans recouvrent plus des deux tiers de la surface terrestre et leurs fonds sont constitués aux deux tiers de plaines abyssales. Situées entre 4000 et 6000 mètres de profondeur, ces hauts fonds attirent l'attention de plusieurs États et grandes entreprises minières en raison des nodules de manganèse qui y reposent. Ces gros galets, mesurant en moyenne entre 5 et 10 cm de diamètre, sont des concentrés de métaux, tels que le silicium, l'aluminium, le cobalt, le nickel, le cuivre... en somme, des terres rares précieuses à l'heure de la « transition écologique. » Si ces nodules se trouvent partout sur le globe, la zone de Clarion-Clipperton est au cœur des discussions internationales : cet espace couvrant 15% de la surface de l'Océan Pacifique contiendrait à lui seul 34 milliards de tonnes de métaux, soit 6000 fois plus de thallium, trois fois plus de cobalt, et des quantités de manganèse et de nickel supérieures aux ressources terrestres connues, selon l'Ifremer et le CNRS. Si l'exploitation minière des grands fonds n'a pas encore commencé, les projets industriels ne manquent pas. Les Canadiens de Metals Company, associés avec l'État insulaire de Nauru, sont actuellement les plus avancés. Pour procéder à l'extraction des nodules, le secteur minier envisage de descendre des machines dans les fonds marins, pilotées à distance et récupérant les précieux galets à la façon d'un aspirateur.

Les rêves anciens d'une ruée vers l'or

L'intérêt pour ces nodules n'est pas nouveau. En effet, dès les années 1950, l'industrie minière états-unienne lorgne vers ces ressources immenses, découvertes par les scientifiques de l'Année Géophysique Internationale, un programme mondial de recherche, et les chercheurs de l'Université de Californie. Le sujet est évoqué à San Francisco en 1959 par l'American Institute of Mining, Metallurgical and Petroleum Engineers. Cependant, l'estimation d'un coût d'extraction supérieur au revenu tiré des nodules tempère les ambitions industrielles, bien que des missions de prospection soient lancées pour s'assurer de ne pas rater une belle opportunité.

L'ambition de conquérir et d'exploiter les océans prend de nouveau son essor à la fin des années 1960. Arvid Pardo, diplomate maltais, vante les immenses richesses minières mais également alimentaires des fonds marins à la tribune de l'ONU en novembre 1967. La croyance dans un « progrès technique » est telle que ces projets semblent devoir aboutir dans l'immédiat : « National appropriation and the commercial exploitation of the mineral resources of the ocean floor, on the other hand, are imminent. » [« L'appropriation nationale et l'exploitation commerciale des ressources minérales des fonds marins, en revanche, sont imminentes. »]

Toutefois, Arvid Pardo ne se contente pas de défendre une telle exploitation : il souhaite l'encadrer, juridiquement et internationalement. Il redoute en effet qu'une course vers les fonds marins, tant pour des raisons économiques que stratégiques, puisse alimenter les tensions internationales. De plus, le coût d'accès aux ressources sous-marines seraient telles que seules quelques grandes puissances pourraient y avoir accès, renforçant alors leur domination sur la majorité des États incapables de mener une telle exploitation. Enfin, il serait injuste que des ressources n'appartenant à personne soient accaparées par quelques-uns, au détriment de tous les autres : « The strong would get stronger, the rich richer, and among the rich themselves there would arise an increasing and insuperable differentiation between two or three and the remainder. Between the very few dominant Powers, suspicions and tensions would reach unprecedented levels. » [« Le fort deviendrait plus fort, le riche plus riche, et parmi les riches eux-mêmes, une différenciation croissante et insurmontable se creuserait entre deux ou trois États et les autres. Entre les très rares Puissances dominantes, méfiance et tensions atteindraient des niveaux sans précédent. »]

Arvid Pardo propose alors l'édification d'un régime international afin de remédier aux dangers posés par l'appropriation de ces ressources. C'est la naissance au plan

international de la notion de patrimoine commun de l'humanité¹, dont l'ambition est d'organiser collectivement l'exploitation et la gestion des ressources appartenant à l'humanité toute entière. Ce régime entend se substituer aux deux autres statuts envisagés : celui de res nullius, qui désignent les choses n'appartenant à personne et donc susceptibles d'appropriation par le premier arrivé, ainsi que le statut de res communis, qui rejette toute appropriation souveraine et exclusive d'un État mais conserve la liberté d'accès et d'exploitation à qui le veut.

Un totem du nouvel ordre économique international

L'attribution du statut de patrimoine commun de l'humanité aux fonds marins est au cœur des discussions onusiennes dans les années 1970, lors de la troisième conférence des Nations Unies pour le droit de la mer qui débute en 1973. Arvid Pardo bataille pour assurer que les ressources maritimes bénéficieront notamment aux pays pauvres. Il est aidé par un regain d'intérêt pour ces enjeux et par l'appui de militants pesant dans l'opinion publique internationale : les juristes internationalistes réunis dans le World Peace Through Law Center défendent, par exemple, un tel statut dès juillet 1967, ou encore la chercheuse Elisabeth Mann Borgese, du Center for the Study of Democratic Institutions qui soutenait l'élaboration d'une constitution mondiale.

Pour les États du Tiers-Monde, il n'était pas question de laisser les puissances industrielles occidentales renforcer leur domination en s'accaparant les ressources de ces « nouvelles frontières. » Portés par l'espoir d'un Nouvel Ordre Économique International (NOEI), ces États imposent leurs vues en jouant sur leur nombre et parviennent à faire adopter la Convention de Montego Bay en 1982. Pour autant, l'organisation souhaitée par Arvid Pardo doit affronter à la fois le rejet occidental et les attermoissements du Tiers-Monde, qui reste attaché à une certaine souveraineté étatique sur les ressources maritimes.

Le résultat est à mi-chemin de l'internationalisme des débuts. Les fonds marins deviennent « patrimoine commun de l'humanité. » L'Autorité internationale des fonds marins (AIFM) doit superviser le partage des ressources, les transferts de technologie et l'exploitation d'une partie des fonds marins par une entreprise internationale, nommée l'Entreprise. Les industries privées souhaitent extraire des nodules sont également de la partie, mais doivent préalablement obtenir une licence de l'AIFM.

L'administration Reagan refuse de céder à ce « fantôme socialiste. » Pour Doug Bandow, ancien assistant spécial de Reagan : « It's a bad agreement, one that cannot be improved without abandoning its philosophical presupposition that the seabed is the common heritage of the world's politicians and their agents, the Authority and the Enterprise. »² [« C'est un mauvais accord, qui ne peut être amélioré à moins d'abandonner sa présupposition philosophique que les fonds marins seraient le patrimoine commun des politiciens du monde entier et de leurs agents, l'Autorité et l'Entreprise. »]

En conséquence, non seulement les États-Unis ne ratifient pas la Convention, mais Washington autorise ses entreprises à créer des consortiums et à commencer la prospection dans la zone de Clarion-Clipperton, malgré les dénonciations des États du Tiers-Monde rassemblés dans le G77. Les années 1980 voient l'abandon des projets internationalistes portés à l'ONU et, en 1994, la Convention sur le droit de la mer est amendée : entre autres choses, les transferts de technologie sont abandonnés et les prétentions étatsuniennes sont garanties. Le statut de « patrimoine commun de l'humanité » reste quant à lui préservé, bien qu'il ait été vidé de sa substance.

« PATRIMOINE COMMUN DE L'HUMANITÉ » : UN STATUT JURIDIQUE UNIQUE

Ainsi, dès les origines de la codification du droit de la mer à l'ONU, les puissances industrielles se sont opposées aux projets de création d'un ordre international

moins inégalitaire. Pour autant, malgré les coups de buttoirs, le statut des fonds marins reste un rare exemple d'internationalisation des ressources de la planète. Il en résulte un jeu complexe entre de nombreux acteurs. Les fonds marins sont supervisés par l'Autorité internationale des fonds marins, basée à Kingston et en activité depuis 1994. Elle est composée des 168 signataires de la Convention du droit de la mer, donne les licences d'exploration et potentiellement d'exploitation des fonds marins, et gère l'Entreprise. Pour lancer une activité dans les fonds marins, une compagnie minière doit s'associer à un État et faire une demande à l'AIFM. Le demande d'exploitation doit prévoir une partie dévolue aux activités des porteurs du projet et une partie dévolue à l'Entreprise. Actuellement, seuls quelques industriels s'intéressent à cette activité : les canadiens Metals Company (anciennement DeepGreen) & Nautilus Minerals (aujourd'hui liquidé), DEME (Belgique) et Lockheed Martin (États-Unis) à travers sa filiale UK Seabed Resources.

Dans les faits, l'AIFM n'a distribué que des licences d'exploration : une trentaine à ce jour dans la zone de Clarion-Clipperton. Cependant, la situation pourrait bientôt changer : en juillet 2021, la République de Nauru a envoyé à l'AIFM une demande de licence d'exploitation, dans le cadre du consortium Nauru Ocean Resources Incorporated (NORI) en partenariat avec les Canadiens de Metals Company. L'AIFM a l'obligation légale de répondre à cette demande dans les deux ans, soit d'ici juillet 2023. Ce projet a précipité les négociations internationales, puisqu'il s'agirait de la toute première licence d'exploitation accordée par l'autorité internationale. En septembre 2022, l'AIFM a ainsi donné l'autorisation à NORI de tester ses machines, suscitant l'opposition de la France, mais également de l'Allemagne, de l'Espagne, et de plusieurs États du Pacifique : les Fidji, les Samoa, les Tonga, ou encore la Micronésie.

C'est dans ce contexte d'urgence que la France a finalement pris position contre l'exploitation minière des fonds marins. Pour autant, cette position n'était pas courue d'avance : elle a même pu surprendre, tant les enjeux économiques et géopolitiques des fonds marins pèsent dans la balance, tandis que le gouvernement français tout comme l'Union européenne anticipaient l'exploitation des nodules depuis plusieurs années. Le plan de relance France 2030 prévoyait notamment une enveloppe de deux milliards d'euros pour l'exploration de l'espace et des fonds marins.

Si les raisons de ce revirement ne sont pas clairement établies, l'une des hypothèses avancées par François Chartier, directeur de campagne de Greenpeace, interroge quant aux intérêts industriels français dans le secteur : « Ce qui a toujours été étrange dans le soutien initial du Président Macron aux industries minières est qu'il n'y a aucune entreprise ou industrie minière française clairement identifiée dans les contrats minières français. Les contrats d'exploration français sont opérés par l'IFREMER [Institut de recherche français sur les ressources marines], [...] mais on ne trouve pas d'entreprises derrière. C'est peut-être un des éléments qui a pu faire basculer la position française. »⁴

Source : Lvsf.fr

1. Même si le Prince Wan Waithayakon de Thaïlande avait déjà exprimé une telle vue en 1958 lors d'une conférence internationale.
2. Cité dans le New York Times, 29 mars 1994.
3. Contrairement au droit de l'espace extra-atmosphérique, puisque l'Accord sur la Lune de 1979 contenant le même statut n'a jamais été ratifié par les puissances spatiales, et que Scott Pace, directeur exécutif du US National Space Council a confirmé le refus d'accorder un quelconque statut de « commun » à l'espace en décembre 2017.
4. Lou Chabani, « La France annonce son opposition à l'exploitation minière des fonds marins », National Geographic, 11 novembre 2022.

LIBYE

Vers la signature d'un deal avec Halliburton pour la réhabilitation du champ pétrolier d'Al-Dhara

Même si la situation politique et sécuritaire constitue un enjeu majeur pour la réalisation de leurs ambitions énergétiques, les autorités libyennes semblent déterminer à les mener à bien.

Selon des informations données jeudi 23 mars par Farhat Bengdara, le patron de la compagnie libyenne du pétrole (NOC), un accord devrait bientôt être officialisé avec le fournisseur américain de services pétroliers, Halliburton.

L'entente projetée est estimée à environ un milliard \$ et s'inscrit dans le cadre d'un plan de réhabilitation du champ d'Al-Dhara, un gisement pétrolier situé dans le centre de la Libye et mis hors service à la suite d'actes de vandalisme perpétrés en 2014.

S'il est officialisé, ce marché, comme celui récemment attribué à Honeywell, une autre entreprise américaine, pourrait renforcer l'attractivité du secteur pétrolier libyen, en accord avec les différentes démarches engagées depuis plusieurs mois par Tripoli, pour optimiser l'exploitation pétrolière.

Fin décembre 2022, une source proche de la NOC a révélé qu'une fois remis en état, le champ pétrolier d'Al-Dhara devrait être en mesure d'ajouter environ 120 000 barils par jour au plateau de production de la Libye.

Notons que Halliburton est l'une des entreprises de services pétroliers les plus importantes du globe avec des intérêts couvrant plus de 80 pays.

TUNISIE

60 mille pièces de jeans exportées vers le marché américain

Durant les deux premiers mois 2023, la Tunisie a exporté vers le marché américain 60 mille pièces de jeans d'une valeur de 1,3 million de dollars, soit une croissance de 35 % en nombre et de 9 % en valeur par rapport à la même période de 2022, a indiqué le Centre Technique du Textile (CETTEX).

Le prix moyen du pantalon Jeans tunisien a atteint 21,54 dollars durant les deux mois 2023, contre 26,66 dollars, durant la même période de 2021, soit une baisse de 19,23 %, selon la lettre économique du CETTEX + » Le jean tunisien retrouve des couleurs sur le marché américain en 2022 et début 2023, publiée lundi. Le marché américain du jeans qui compte 330 millions de consommateurs est le deuxième marché mondial d'importation en jeans, a-t-on rappelé. Ses importations, durant les deux premiers mois de 2023, ont atteint 27 millions de pièces. Malgré l'absence d'un accord commercial avec les USA, la Tunisie se positionne avant d'autres pays signataires d'accords de libre-échange avec ce pays, a indiqué la même source.

En effet, la Tunisie a exporté, en 2022, 760 mille pièces vers les USA, avec une valeur de 17,48 millions de dollars, marquant une croissance remarquable de 107,8 % en nombre et de 87,2 % en valeur, par rapport à 2021. Le prix moyen du pantalon Jeans tunisien a baissé de 9,8 %, pour atteindre 22,98 dollars en 2022, contre 25,50 dollars, en 2021.

Faire de la Tunisie un site incontournable du jean écologique

Pour le CETTEX, le marché américain du jeans représente une opportunité certaine pour le secteur du Textile Habillement tunisien dont l'accès aujourd'hui est entravé par des droits de douane de 17 %. En 2022, le Bangladesh, le Mexique, le Pakistan, le Vietnam, la Chine, l'Égypte et le Cambodge ont as-

suré 82 % de parts du marché américain. Cependant, la Tunisie a accaparé une part de marché de 0,42 % et le Maroc 0,07 %. Afin d'accéder à ce marché et bien se positionner, le CETTEX a recommandé de favoriser la production des jeans à forte valeur ajoutée et d'encourager les entreprises productrices de jeans à fabriquer des produits écologiques (zéro consommation d'eau et zéro pollution) à forte valeur ajoutée. Le centre a mis également l'accent sur la nécessité d'adopter une démarche de communication et de promotion en partenariat avec des leaders mondiaux de la technologie verte pour faire de la Tunisie un site reconnu et incontournable des Jeans écologiques à l'échelle mondiale.

TRARZA EN MAURITANIE

Lancement de l'Opération Ramadan pour la vente des produits alimentaires subventionnés

La Banque centrale du Maroc (BAM) a de nouveau relevé mardi son taux directeur de 50 points de base, à 3 %, afin d'enrayer la hausse des prix, en particulier alimentaires, qui affecte les ménages modestes et vulnérables.

A l'issue de la réunion trimestrielle de son conseil, la BAM "a décidé de relever le taux directeur de 50 points de base à 3 % et ce, pour prévenir l'enclenchement de spirales inflationnistes", selon un communiqué de l'institution.

La banque centrale avait déjà augmenté son taux directeur lors de ses deux précédents conseils en septembre et décembre. Ce nouveau resserrement monétaire survient dans un contexte de forte poussée inflationniste, source de grogne sociale.

Ces dernières semaines, la flambée des prix a été vivement critiquée par les partis d'opposition, les syndicats et jusque dans certains médias locaux. "Les données récentes montrent que l'inflation continue de s'accroître, sous l'effet notamment de chocs d'offre internes sur certains produits alimentaires", constate la BAM.

Sont particulièrement touchés par les hausses les légumes, les fruits et les viandes. Sous pression, le gouvernement, par la voix de la ministre de l'Economie, Nadia Fettah Alaoui, a promis que les prix devraient "se stabiliser ou baisser" pendant la période du mois sacré du ramadan qui s'ouvre cette semaine. Selon les chiffres du Haut-Commissariat au Plan (HCP), également publiés mardi, l'indice des prix à la consommation a augmenté de 1,7 % en février et de 10,1 % sur un an, en raison de la hausse de l'indice des produits alimentaires (+20,1 %).

La Banque centrale table désormais sur une inflation toujours élevée de 5,5 % en 2023, contre 6,6 % en 2022. Elle devrait revenir à 3,9 % en 2024. Quant à la croissance économique, la BAM a révisé à la baisse sa prévision pour 2023, à 2,6 %, avant une reprise à 3,5 % en 2024.

L'économie du pays maghrébin reste largement tributaire du secteur agricole et de la pêche qui représentait encore près de 12 % du PIB en 2020.

MAROC

Nouvelle hausse de taux pour tenter d'enrayer l'inflation

Des bandes criminelles ont attaqué à l'arme blanche des migrants soudanais dans la ville de Casablanca au Maroc, faisant plusieurs blessés, sans aucune intervention des autorités, a indiqué l'Association marocaine des droits de l'Homme (AMDH). Des éléments criminels ont attaqué vendredi des immigrés soudanais à qui ils ont volé des téléphones et de l'argent, sans aucune intervention des autorités, a déploré la section Nador de l'AMDH. L'association marocaine a condamné ces attaques répétées, appelant les autorités marocaines à intervenir pour arrêter ces "gangs racistes" et protéger tous les demandeurs d'asile.

Elle a, en outre, diffusé sur sa page Facebook une vidéo d'une marche organisée par des immigrés soudanais à Casablanca pour protester contre ces attaques criminelles et racistes, scandant des slogans contre le racisme et arborant des pancartes sur lesquelles pouvait-on lire "Non au racisme, Non à la discrimination, Non à la violence". Selon des ONG, des personnalités internationales, des spécialistes des questions géostratégiques et des médias internationaux, le régime du Makhzen utilise la carte de la migration clandestine pour exercer des pressions et faire chanter des pays européens qui refusent de reconnaître sa prétendue "souveraineté" sur le Sahara occidental.

Dans son rapport annuel de 2022, l'ONG Human Rights Watch (HRW) a rapporté les différents dépassements et violations des droits de l'Homme commis par le Maroc à l'encontre des réfugiés et demandeurs d'asile.

La loi de 2003 sur la migration au Maroc, toujours en vigueur, comprend des dispositions qui érigent en crime toute entrée irrégulière, sans aucune exception faite aux personnes réfugiées et en quête d'asile.

"Des groupes de la société civile ont signalé que les autorités continuaient de placer arbitrairement des personnes migrantes dans des centres d

RDC-ZAMBIE

Lancement de l'étude de faisabilité d'un projet de fabrication de batteries pour véhicules électriques

Des projets dont le budget représente parfois le PIB du pays d'accueil, des capacités éoliennes et solaires supérieures aux capacités d'électricité d'un grand pays comme l'Afrique du Sud, des besoins considérables en eau ... Selon ce rapport, l'Afrique n'est pas du tout adaptée à la démesure de ces projets européens.

Le projet sera installé dans une zone franche située dans la province du Haut-Katanga, à la frontière entre les deux pays, afin de limiter les tracasseries administratives pour les investisseurs et de réduire les coûts de production. La RD Congo et la Zambie ont signé, lundi 27 mars, un accord sur le lancement de l'étude de faisabilité d'une zone franche dédiée à la fabrication des batteries des véhicules électriques. L'étude, dont les résultats seront publiés en août prochain, est financée par la Banque africaine d'import-export (Afreximbank). La zone franche, qui devrait s'étendre sur 2

000 hectares, sera érigée dans la province congolaise du Haut-Katanga, frontalière avec la Zambie. « On met ce projet dans un espace hors taxe qui est considéré comme un espace sous douanes parce qu'on en connaît souvent beaucoup d'investisseurs qui plient bagage, parce que seulement, ils font l'objet de beaucoup de tracasseries », a déclaré le ministre congolais de l'Industrie, Julien Paluku, lors de la cérémonie de signature de l'accord tenue à Kinshasa en présence de son homologue zambien, Chipoka Mulenga. « Voilà pourquoi on part les isoler dans cet espace que les gouvernements congolais et

zambien ont créé pour permettre que l'investissement soit beaucoup plus compétitif avec des coûts réduits. Si on capte 10% de ce marché, cela nous fait 700 milliards. Donc il appartient à nous, Africains, de monter des stratégies pour voir comment nous captions », a-t-il ajouté. La RD Congo accapare plus de 70% de la production de cobalt à l'échelle mondiale alors que la Zambie est le 6e producteur mondial de cuivre et le deuxième producteur de cobalt en Afrique. Ces minéraux sont des éléments essentiels à la production de batteries des véhicules électriques.

POUR 2,4 MILLIARDS DE DOLLARS

Le Kenya envisage de construire sept barrages en PPP

Alors que le Kenya est frappé par une vague de sécheresse d'une intensité inédite depuis plus de quarante ans, le président Ruto s'est engagé à construire au moins 100 barrages pour améliorer la sécurité hydrique et stimuler la productivité agricole.

Le Kenya envisage de construire sept barrages dans le cadre de partenariats public-privé pour un coût global de 2,4 milliards de dollars, selon des données publiées lundi 27 mars par la Direction des partenariats public-privé rattachée au Trésor national.

Le plus grand projet hydraulique prévu est le barrage de High Grand Falls sur la rivière Tana, dans l'est du Kenya, a-t-on précisé de même source. Cet ouvrage, dont la capacité devrait s'élever à 560 millions m³, nécessitera des investissements de 1,3 milliard de dollars.

Le gouvernement prévoit de signer des accords d'achat d'eau avec les investisseurs qui financeront, concevront, construiront et mettront en service les barrages. Des amendements devraient être introduits dans la loi sur les ressources hydriques pour permettre au gouvernement d'acheter de l'eau en gros à des investisseurs privés pour la revendre à des compagnies publiques de distribution d'eau. Le Kenya est frappé par une vague de sécheresse d'une intensité inédite depuis plus de quarante ans. Le nouveau président kényan, William Ruto, qui a pris ses fonctions en septembre 2022, s'est engagé à construire au moins 100 barrages pour améliorer la sécurité hydrique et stimuler la productivité agricole.

DANS LES START-UP ÉGYPTIENNES EN 2022

160 fonds de capital-risque ont injecté 517 millions \$

Les fintech et les jeunes pousses opérant dans les domaines du commerce électronique et du transport & logistique ont accaparé 83% des investissements réalisés par les acteurs locaux et internationaux de l'industrie du capital-risque dans l'écosystème tech égyptien durant l'année écoulée. Les financements levés par les start-up égyptiennes auprès des fonds de capital-risque en 2022

ont atteint 517 millions de dollars, un montant en hausse de 3% par rapport à 2021, selon un rapport publié le 7 février dernier par le cabinet de recherche Magnitt. Si l'on exclut un méga-tour de table de 120 millions de dollars enregistré en 2021, les levées de fonds réalisées par les jeunes pousses égyptiennes auprès des acteurs de l'industrie du capital-risque durant l'année écoulée en-

registrent une hausse de 36% comparativement à l'année précédente. Le rapport révèle également que le nombre total des firmes de capital-risque qui ont injecté des fonds dans les pépites de la tech égyptiennes en 2022 a atteint 160, ce qui représente une augmentation de 30% par rapport à 2021. 22% de ces investisseurs sont des acteurs locaux de l'industrie du capital-risque alors que 78% sont

des firmes internationales.

Le nombre des transactions a connu un léger recul pour s'établir à 160 deals en 2022 contre 165 en 2021.

Au cours de l'année écoulée, la valeur moyenne des transactions a enregistré une augmentation de 8%, comparativement à l'année précédente, pour atteindre 4 millions de dollars.

INVESTISSEMENT

AMN a bouclé un emprunt de 20 millions \$ pour la construction de tours télécoms dans les zones rurales d'Afrique

Selon la GSMA, 54 % de la population d'Afrique subsaharienne n'a pas accès aux services mobiles. Ces personnes non connectées vivent pour la plupart dans des zones rurales reculées et difficiles d'accès pour les réseaux terrestres des opérateurs télécoms.

Le constructeur de tours télécoms Africa Mobile Networks (AMN) a annoncé, mardi 28 mars, avoir bouclé un emprunt de 20 millions \$ auprès de BlueOrchard et Finnfund. Ces fonds serviront à financer le déploiement de tours de communications mobiles dans les zones rurales et ultra-rurales de l'Afrique. Cela permettra d'apporter les services mobiles à plus de millions de personnes non connectées. Cet emprunt a été annoncé pour la première fois en novembre 2022. Il s'inscrit dans le cadre de la stratégie de croissance d'AMN. Ladite croissance a été accélérée en 2021 par l'investissement de 36 millions USD dans le capital de la société par un consortium mené notamment par Metier, CDC Group, DEG, Proparco... AMN ambitionne d'élargir son portefeuille afin de disposer de plus de 10 000 tours dans plus de 20 pays de la région d'ici

fin 2025, couvrant une population de plus de 35 millions de personnes. Actuellement, le réseau de la société est composé de 2 000 tours répartis dans une dizaine de pays du continent, dont la République démocratique du Congo (RDC), le Liberia, le Congo et la Guinée. La société a récemment signé un accord de partenariat avec Orange pour construire 500 tours télécoms dans les zones rurales de Madagascar. L'amélioration de la couverture mobile s'avère indispensable dans un contexte où seulement 46 % de la population d'Afrique subsaharienne utilise les services mobiles, selon les données de l'Association des opérateurs et constructeurs de téléphonie mobile (GSMA). En 2021, la région comptait 515 millions d'abonnés uniques à la téléphonie mobile.

« L'Afrique subsaharienne compte 1,1 milliard d'habitants, soit un septième de la population mondiale, dont 62 % sont classés comme ruraux. Il s'agit non seulement de la région du monde qui connaît la croissance la plus rapide, mais aussi de celle où le pourcentage de la population qui ne dispose pas d'une couverture mobile est le plus élevé au monde », a déclaré Michael Darcy, président-directeur général d'AMN.

BÉNIN

Fitch anticipe une croissance de 6,5% en moyenne en 2023 et 2024

Malgré un contexte international difficile, le Bénin a enregistré en 2022 le plus faible taux d'inflation de l'UEMOA. Dans sa dernière évaluation, l'agence Fitch a confirmé sa notation B+ avec perspectives stables pour le pays, tablant sur la poursuite de solides performances macroéconomiques. Le Bénin devrait enregistrer une croissance économique de 6,5% en moyenne en 2023 et 2024. C'est du moins ce que prévoit l'agence de notation internationale Fitch, dans un rapport publié le vendredi 24 mars.

Cette projection s'inscrit en hausse par rapport aux 5,7% enregistrés par le pays en 2022, selon le Fonds monétaire international (FMI). D'après Fitch, la croissance devrait être soutenue par une solide performance du secteur agricole et les investissements réalisés dans le cadre du Programme d'Action du Gouvernement (PAG). A la faveur des investissements, notamment dans le développement de la zone industrielle de Glo-Digbe (GDIZ), la production industrielle devrait elle aussi contribuer significativement à la croissance.

Les prévisions de Fitch interviennent dans un contexte régional et mondial marqué par une inflation due à la hausse des cours internationaux des produits de base, relative notamment à la guerre en Ukraine. En 2022, l'Etat béninois avait mis en place des mesures de subvention et de gestion des prix, qui, couplés à d'autres facteurs, lui ont permis d'avoir une inflation moyenne annuelle de seulement 1,3%, loin de la moyenne de l'UEMOA qui était de 7,3%.

Saluant la résilience de l'économie béninoise, l'agence de notation financière américaine a confirmé, comme en 2022, sa notation B+ pour le pays avec perspectives stables. « La note "B+" du Bénin reflète une forte croissance tendancielle, un ratio dette publique/PIB modéré qui devrait rester inférieur à celui de ses pairs, un bilan récent de réformes économiques, des politiques fiscales prudentes et une gestion proactive de la dette », a-t-elle souligné.

Bien que « ces éléments soient contrebalancés par des recettes publiques faibles, bien qu'en augmentation, une économie relativement peu diversifiée, fortement exposée au Nigeria et au secteur agricole, et des indicateurs de développement faibles par rapport aux autres pays de la zone », l'agence précise que la perspective stable reflète son « attente que la croissance reste forte et que le gouvernement reprenne la consolidation budgétaire, sur la base d'un historique de mise en œuvre des plans de consolidation sous l'administration actuelle ». Notons que le FMI a lui aussi prévu une croissance économique à la hausse pour le Bénin cette année. D'après Fitch, l'inflation devrait légèrement remonter à 1,9% cette année puis 1,4% en 2024, alors que le déficit budgétaire devrait se resserrer à 4,5% puis 3,2%, en partie grâce à la hausse des revenus et l'implémentation du programme économique du FMI.

Les Enjeux
Eco

Publicité

Appelez le

06 98 16 55 54

AVEC UNE ÉVOLUTION DE SON PIB OSCILLANT ENTRE -0,2% ET +1,6% Le Canada prévoit une faible croissance en 2023

Ottawa table sur une évolution de son PIB oscillant entre -0,2% et +1,6% en 2023. Le Canada devrait connaître une faible croissance économique en 2023, prédit le gouvernement dans son budget présenté mardi, tout en soulignant le risque d'une «récession modérée» dans le pire des scénarios. Ottawa table maintenant sur une progression de son produit intérieur brut (PIB) à 0,3% cette année avant un rebond à 1,5% en 2024. Toutefois, le gouvernement n'exclut pas la possibilité pour le pays de tomber en récession (-0,2%) en 2023.

Le budget canadien dévoilé par la ministre des Finances Chrystia Freeland fait la part belle aux crédits d'impôts pour stimuler les nouveaux investissements dans les énergies vertes et le nucléaire, mais aussi pour l'extraction de minéraux essentiels pour les batteries des véhicules électriques. «Aujourd'hui et dans les années à venir, le Canada doit saisir ce moment historique - cette occasion remarquable qui

s'offre à nous - ou nous serons laissés pour compte, alors que les démocraties du monde entier construisent l'économie propre du XXI^e siècle», a déclaré Chrystia Freeland. La lutte contre les changements climatiques va aboutir à «la transformation économique la plus importante depuis la révolution industrielle», a-t-elle ajouté.

Face à la hausse du coût de la vie, la ministre a également annoncé que le gouvernement allait offrir une aide ciblée

aux plus démunis. Cette aide devrait toucher 11 millions de ménages canadiens. Le gouvernement de Justin Trudeau a également confirmé la mise en place d'un nouveau plan de soins dentaires pour près de 9 millions de Canadiens non assurés. Selon le projet de budget, la dette fédérale passera l'an prochain à 43,5% du PIB, pour redescendre ensuite progressivement en dessous de 40% d'ici 2027-2028.

BELGIQUE

Une fraude à la TVA estimée à 300 millions d'euros mise au jour

Quatre personnes ont été interpellées en Belgique, ce mardi 28 mars. Elles sont soupçonnées d'avoir utilisé des sociétés-écrans, présentes notamment en France, pour frauder la TVA sur des produits importés de Chine.

Le parquet européen a annoncé mardi 28 mars avoir mis au jour en Belgique un système de fraude à la TVA sur des biens importés de Chine soupçonné d'avoir permis plus de 300 millions d'euros d'évasion fiscale.

Quatre personnes ont été arrêtées et dix perquisitions menées en différents lieux de Belgique, notamment à Zeebrugge (nord) et à l'aéroport de Liège (est), une des principales plateformes en Europe du e-commerce avec la Chine. «On estime que les activités faisant l'objet de l'enquête ont causé, entre 2019 et 2022, des dommages d'au moins 303 millions d'euros en TVA éludée et 6,6 millions d'euros en droits de douane», a précisé dans un communiqué le parquet européen (EPPD, selon le sigle en anglais).

Une fraude via des sociétés-écrans

L'argent aurait été détourné au préjudice du contribuable européen via la procédure douanière dite «CP42», qui prévoit qu'un importateur est exempté de TVA dans le pays de l'UE par lequel transite le bien avant d'être vendu dans un autre État membre. Mais de fausses destinations finales étaient déclarées, grâce au re-

cours à des sociétés-écrans en France, Allemagne, Hongrie, Italie, Pologne et Espagne, selon le parquet européen. Ainsi la TVA sur ces biens -des équipements électroniques, des jouets et quantité d'accessoires- était conservée par le vendeur. «Les marchandises étaient finalement vendues au consommateur final, qui payait le prix total des produits, y compris la TVA», explique le communiqué. Toutefois les investigations ont montré que cette taxe payée par le consommateur final «n'a jamais été déclarée ni payée à une quelconque administration fiscale par l'organisation criminelle présumée».

D'après le journal belge L'Echo, la firme au centre de l'enquête est l'entreprise de logistique Easylog Solutions, qui servait de relais en Belgique à un système frauduleux mis au point par des Chinois. Il s'agit d'un des plus gros dossiers à ce jour de la section belge du parquet européen.

Cette juridiction, à laquelle participent 22 pays de l'UE, a été lancée en juin 2021 avec la tâche d'enquêter et de poursuivre les infractions susceptibles de nuire aux intérêts financiers de l'Union, notamment la fraude à la TVA transfrontalière et la criminalité transnationale.

ESPAGNE

Enquête de l'autorité de la concurrence contre Google

L'autorité espagnole de la concurrence a ouvert une enquête contre Google visant de «possibles pratiques anti-concurrentielles» de la part du géant américain, accusé d'avoir imposé «des conditions commerciales inéquitables» à des médias et des agences de presse, a-t-elle annoncé dans un communiqué.

Cette enquête contre Google et sa maison mère Alphabet cherche à déterminer si le géant américain a imposé des «pratiques pouvant représenter un abus de position dominante» à l'égard des groupes de médias, a indiqué la Commission nationale des marchés et de la concurrence (CNMC) dans un communiqué publié mardi soir.

Elle a été ouverte après une plainte d'une organisation représentant des groupes de presse, des maisons d'édition et des auteurs, le Centro Español de Derechos Reprográficos (Centre espagnol des droits de reproduction), explique la CNMC.

Selon l'autorité de la concurrence, Google pourrait avoir

imposé «des conditions commerciales inéquitables à des éditeurs de publications de presse et des agences de presse établies en Espagne, relatives à l'exploitation de leur contenu protégé par la propriété intellectuelle».

La CNMC n'indique pas la période concernée par l'enquête, ni quel type de sanctions encourt Google si ces accusations d'abus de position dominante venaient à être démontrées.

L'Union européenne (UE) et certains pays membres ont multiplié ces dernières années les contentieux avec les géants américains du numérique dont Google, qui a été sanctionné par de lourdes amendes de l'UE, pour un total de 8 milliards d'euros, dans trois dossiers antitrust. L'UE s'est accordée, en mars 2022, sur une nouvelle législation, le Règlement sur les marchés numériques, pour mettre fin aux abus de position dominante des géants du numérique.

La notion de «droits voisins», qui permet aux journaux, ma-

gazines ou agences de presse de se faire rémunérer lorsque leurs contenus sont réutilisés sur la Toile, a été instituée pour les plateformes en ligne par une directive européenne, adoptée en mars 2019 par le

Parlement européen.

La France a été le premier pays de l'UE à appliquer la réforme, avec une loi adoptée en juillet 2019, entrée en vigueur trois mois plus tard.

FRANCE

Le moral des ménages se dégrade de nouveau légèrement en mars

Le moral des ménages en France s'est de nouveau légèrement dégradé en mars, les Français s'inquiétant particulièrement de l'évolution de leur niveau de vie, a annoncé l'Insee mercredi. L'indicateur, qui reflète la confiance des ménages, perd un point à 81 points, après avoir déjà perdu un point en février. Ce niveau est proche du niveau historique le plus bas de l'indicateur, dont la moyenne de longue période est de 100.

L'opinion des ménages sur l'évolution passée du niveau de vie en France perd trois points et «retrouve son point bas historique de juillet 2022», précise l'Institut national de la Statistique (Insee) dans son communiqué. L'évolution du niveau de vie que les Français anticipent pour les 12 prochains mois se détériore également de nouveau un peu, restant là aussi à un niveau très inférieur à la moyenne de longue période.

La capacité d'épargner augmente Les opinions des ménages sur leur propre situation financière passée et future, ainsi que sur l'opportunité de faire des achats importants sont stables, mais toujours à des niveaux très bas. Ce pessimisme est à mettre en perspective avec la hausse des prix, alors que la part des ménages qui considèrent que les prix ont fortement augmenté au cours des 12 derniers mois continue de croître, atteignant son niveau le plus élevé depuis le milieu des années 1970.

Signe plus favorable pour la consommation, l'opportunité d'épargner perd quatre points, après avoir nettement augmenté en février, mais demeure tout de même bien au-dessus de sa moyenne de longue période. La capacité d'épargner, actuelle comme future, augmente un peu, et reste à un niveau supérieur à la moyenne. Autre signe positif, la crainte du chômage diminue et reste inférieure à sa moyenne de longue période, précise encore l'Insee.

VIETNAM

Les exportations en berne

La croissance économique du Vietnam a connu un ralentissement au cours du premier trimestre de 2023, en raison d'une baisse importante de la demande à l'exportation, selon les autorités. Entre janvier et mars, le produit intérieur brut (PIB) du pays communiste a progressé de 3,32%, contre 5,05% pour la même période en 2022.

Le Vietnam, l'un des plus grands exportateurs mondiaux de produits manufacturiers, a été confronté à des «développements instables et compliqués dans l'économie mondiale», a déclaré mercredi le bureau officiel des statistiques dans un communiqué. Le Vietnam a enregistré 79 milliards de dollars (73 milliards d'euros) d'exportations au cours des trois premiers mois de l'année, soit une baisse de 11,9% par rapport à l'année précédente.

630.000 ouvriers ont perdu leur emploi en 2022 «La lente reprise de l'économie mondiale et le resserrement des politiques monétaires dans plusieurs pays ont réduit la demande de consommation chez les principaux partenaires commerciaux. Cela a eu un impact sur le volume des importations et des exportations du Vietnam», précise le communiqué. Les livraisons de smartphones ont baissé de 15% et celles de produits électroniques ont diminué de 10,9% au cours de la période.

ALLEMAGNE

L'amélioration du moral des consommateurs devrait s'atténuer

Le moral des consommateurs allemands devrait de nouveau s'améliorer en avril mais moins vite que lors des mois précédents, en restant soutenu par la baisse des prix de l'énergie, selon le baromètre GfK publié mercredi. L'Institut prévoit un indice à -29,5 points pour avril, en hausse de 1,1 point sur un mois, a-t-il indiqué dans un communiqué.

L'indice poursuit à un rythme plus faible sa remontée entamée en novembre, quand il affichait alors un score de -41,9 points après quatre mois de plongeon face à l'envolée de l'inflation. Les perspectives de revenus continuent de bénéficier de «la récente baisse sensible des prix de l'énergie, notamment de l'essence et du fioul», explique Rolf Bürkl, expert du GfK.

Une menace de récession technique existe-t-elle ?

Les aides gouvernementales aux ménages pour diminuer leur facture énergétique et la baisse des prix de l'énergie due à la douceur de l'hiver font leurs effets. Mais le climat social est de plus en plus tendu en Allemagne, où l'inflation record de 2022 reste forte en ce début d'année, atteignant 8,7% en février. Un mouvement de grève massif a paralysé le secteur des transports lundi dans le pays à l'appel de syndicats qui font monter la pression pour obtenir des hausses de salaires face à l'envolée des prix. «La perte de pouvoir d'achat attendue empêche une reprise soutenue de la demande intérieure», ajoute Rolf Bürkl.

Toujours au sein de l'indice, les attentes économiques s'amenuisent après quatre hausses consécutives, selon le sondage effectué auprès de près de 2 000 consommateurs pendant la première quinzaine de mars. Les craintes d'une récession technique se sont intensifiées, avec une nouvelle chute redoutée du PIB au premier trimestre 2023 après celle de 0,4% du dernier trimestre 2022. Au final, la consommation ne devrait pas contribuer positivement à la croissance du Produit intérieur brut en 2023, attendu pour atteindre globalement 0,2%, selon le gouvernement allemand.

MARCHÉS DES ACTIONS

Un pas en avant, un pas en arrière ?

Difficile de trouver une orientation aux marchés actions en ce moment. Les repères traditionnels sont estompés et les signaux contradictoires brouillent la visibilité. La bonne nouvelle du moment, c'est que la nervosité concernant la solidité des banques s'est atténuée, sans avoir disparu pour autant. Il est question ce matin de bouleversements dans la technologie, de CumCum, de CDS et de mots en "SW".

Le 29 mars est manifestement une journée propice aux acquisitions des dirigeants qui ont le nez creux. D'ailleurs, si Elon Musk avait racheté Twitter un 29 mars, il aurait peut-être évité de payer la société deux ou trois fois son prix. La preuve ? Google avait racheté YouTube le 29 mars 2006 pour 1,65 Md\$, et en actions en plus. Et c'est le 29 mars 2012 que Meta Platforms, qui s'appelait alors Facebook, a mis la main sur Instagram pour 1 Md\$. On parlera d'ailleurs un peu plus bas d'une autre opération d'envergure dans le secteur technologique, mais d'une scission cette fois, celle d'Alibaba. En ce qui concerne ce 29 mars 2023, les investisseurs ont l'air un peu perdus dans la jungle des signaux contradictoires. C'est l'impression qui ressort de la séance de la veille, lors de laquelle les indices occidentaux ont oscillé autour de l'équilibre, sans vraiment se décider. Les places européennes ont généralement affiché de légères progressions pendant que Wall Street a perdu du terrain, sans déborder pour autant au plus bas de la séance. A Paris, le CAC40 a bouclé sur un gain de 0,14%, soutenu par ses deux poids-lourds

traditionnels. TotalEnergies, dopé par le vigoureux rebond du pétrole. Et Sanofi, qui bénéficie d'un courant acheteur alimenté par de bonnes nouvelles cliniques et son positionnement défensif. Pour le reste, les technologies de l'indice (Dassault Systèmes, Worldline) ont souffert dans le sillage du secteur et les banques ont à peine accusé le coup d'une vague de perquisitions en relation avec le système européen d'optimisation fiscale des dividendes, connu sous le nom de "CumCum". Si cette affaire a fait grand bruit hier dans les médias, je rappelle que ces montages ont été révélés il y a plus de dix ans et que le nom des établissements concernés avait déjà fuité en 2018 (le Crédit Agricole avait été mentionné à l'époque mais n'a pas été perquisitionné, apparemment).

Des deux côtés de l'Atlantique, la panique bancaire a l'air de se calmer. Le marqueur américain, la First Republic, a perdu un peu de terrain hier, mais on est loin des plongements récents. Côté Europe, le référentiel est plutôt la Deutsche Bank, depuis que les spéculateurs ne peuvent plus faire joujou avec le Crédit Suisse. La banque allemande n'a pas prolongé le rebond esquissé lundi, puisqu'elle a cédé 1,6%. Elle avait plongé de 8,5% vendredi dernier après un coup de chauffe sur les produits destinés à se prémunir contre la volatilité de sa dette. A ce propos, des rumeurs circulent sur un ordre d'envergure qui aurait provoqué la panique de vendredi. Enfin d'envergure à l'échelle du marché des CDS, les produits de couverture de dette concernés. Un pari à 5 M€ sur des swaps aurait pu mettre le feu aux poudres, selon des informateurs de Bloomberg. Je met du conditionnel volontairement, parce que les mécaniques sous-jacentes sont un peu opaques. Sur ces marchés peu liquides, un tel ordre ne serait pas passé inaperçu et aurait déclenché une réaction en chaîne. Difficile à vérifier, mais les régulateurs seraient sur le coup. M'est avis quand même que si Deutsche Bank ne trainait pas une réputation aussi sulfureuse, son analyse SWOT serait meilleure et ses swaps swingeraient moins, si bien que les investisseurs ne switcheraient pas sur des banques plus swags. J'ai vainement tenté d'y ajouter Patrick Swazye du côté de chez Swann, mais c'est un échec (pour l'ambiance musicale qui va gâcher votre matinée, c'est là).

FACE À LA CRISE BANCAIRE

Les marchés mondiaux prudemment optimistes

Les marchés mondiaux se montraient relativement optimistes mercredi en Europe et en Asie, mais tout de même prudents sur fond de craintes toujours vivaces sur la solidité du système bancaire.

En Europe, Paris entamait sa troisième ouverture en hausse consécutive, grimpeant de 0,81% vers 07H50 GMT. Les autres places européennes suivaient la même tendance, Londres prenant 0,44%, Francfort 0,55%, tout comme Milan.

En Asie, la Bourse de Tokyo a progressé de 1,33% et Hong Kong grimpeait de 1,93% dans les derniers échanges. "L'humeur des investisseurs en Asie n'était pas mauvaise ce mercredi", a jugé Ipek Ozkardes-kaya, estimant que "les investisseurs avaient adoré l'idée que la société Alibaba, qui pèse 220 milliards de dollars, serait divisée en six petites Alibaba".

De l'autre côté du Pacifique, Wall Street a globalement terminé en baisse mardi : le Dow Jones s'est effrité de 0,12%, l'indice Nasdaq de 0,45% et l'indice élargi S&P 500 s'est replié de 0,16%.

"La hausse des taux exerce une pression sur les marchés américains", décrypte mercredi Michael Hewson, analyste de CMC Markets, mais ne s'est pas "répercutée sur l'ouverture des marchés européens ce

matin". L'anxiété des investisseurs concernant les banques s'est globalement calmée avec l'arrivée d'un repeneur pour la banque Silicon Valley Bank (SVB), qui a fait faillite début mars, et la reprise de la banque helvétique Credit Suisse par son compatriote UBS.

"Les marchés tentent de se stabiliser mais restent très volatils, signe que le retour de la confiance prendra du temps", estime de son côté Charlotte Latron, analyste de La Banque Postale AM.

"Les actions progressent légèrement depuis le début de la semaine, tirées par les données économiques rassurantes et le rebond de la tech chinoise", ajoute-t-elle.

Côté macroéconomie, les investisseurs s'appuieront mercredi sur les données du moral des ménages allemand et français, publiés tôt dans la matinée.

"Au cours des derniers mois, la confiance des consommateurs allemands s'est régulièrement améliorée par rapport aux niveaux historiquement bas d'octobre", rappelle Michael Hewson.

En France, le moral des mé-

nages s'est de nouveau légèrement dégradé en mars, les Français s'inquiétant particulièrement de l'évolution de leur niveau de vie, a rapporté l'Insee mercredi.

La banque sous surveillance L'anxiété autour de la crise bancaire s'est globalement calmée sur les marchés, pourtant "les actions bancaires restent proches de leur point bas de la semaine dernière", note Charlotte Latron.

La première banque suisse UBS a annoncé mercredi matin rappeler aux commandes son ancien directeur général, Sergio Ermotti, pour piloter la fusion avec son compatriote Credit Suisse. Les cours de l'action des deux sociétés montaient respectivement de 1,30% et 1,2% vers 07H27 GMT.

Cette tendance légèrement haussière se reflétait chez Danske Bank (+1,28%), Banco Santander (+1,11%), Société Générale (+0,55%) et Deutsche Bank (+1,13%).

Infineon a fond la caisse Le fabricant de puces électroniques Infineon (+6,11%) s'attend à un excellent deuxième trimestre de son exercice décalé, grâce à ses performances

dans l'industrie automobile et a par conséquent relevé ses objectifs annuels.

Il entrainait dans son sillage STMicroelectronics à Paris (+4,89%) et ASML (+1,53%) à Amsterdam.

Next peut aller se rhabiller Le groupe britannique d'habillement Next (-6%) prévoit un bénéfice en nette baisse pour l'an prochain à cause de l'inflation qui devrait freiner ses ventes tout en augmentant ses coûts, d'après un communiqué publié mercredi.

Du côté des devises, du pétrole et du bitcoin

Les prix du pétrole évoluaient une nouvelle fois en hausse mercredi. Le baril de Brent de mer du Nord pour livraison en mai valait 79,15 dollars (+0,64%) et le baril de WTI américain à même échéance progressait de 0,79% à 73,78 dollars, vers 07H32 GMT.

Du côté des devises, l'euro perdait 0,13% par rapport au dollar, à 1,0831 dollar pour un euro.

MALGRÉ LE REcul DE WALL STREET

La Bourse de Tokyo ouvre en hausse

La Bourse de Tokyo avançait mercredi en matinée, faisant fi du repli de Wall Street la veille, les investisseurs achetant notamment des titres pour toucher des dividendes d'entreprises nipponnes dont l'exercice financier 2022/23 s'achève fin mars. L'indice vedette Nikkei progressait de 0,41% à 27.632,21 points vers 01H20 GMT et l'indice élargi Topix gagnait 0,5% à 1.976,44 points.

Les places financières occidentales sont restées attentistes mardi et Wall Street a légèrement reculé, même si les craintes sur le secteur bancaire ont continué à baisser d'intensité. La baisse du yen était un autre facteur positif pour le marché tokyoite mercredi, ce mouvement de change étant favorable pour les revenus des entreprises nipponnes générés à l'international.

Du côté des valeurs

Softbank porté par Alibaba: le titre de SoftBank Group bondissait de 5,36% à 5.150 yens dans la foulée du plan du géant

technologique chinois Alibaba de se scinder en six entités, annoncé la veille. Cette restructuration historique d'Alibaba, dont SoftBank Group est le premier actionnaire, vise à générer davantage de valeur tout en se faisant probablement bien voir par le régime de Pékin, qui a mené une sévère politique contre les abus de position dominante dans la tech chinoise ces dernières années.

Du côté des devises et du pétrole

Le yen baissait par rapport au dollar, qui valait 131,59 yens vers 01H15 GMT contre 130,89 yens mardi à 21H00 GMT. La monnaie japonaise perdait aussi du terrain face à l'euro, qui montait à 142,74 yens contre 141,94 yens la veille. Le cours euro/dollar était quasi stable à 1,0847 dollar pour un euro, contre 1,0845 dollar mardi à 21H00 GMT.

Le marché du pétrole progressait: après 01H00 GMT le baril de WTI américain gagnait 0,79% à 73,78 dollars et le baril de Brent de la mer du Nord prenait 0,55% à 79,08 dollars.

L'ACTION UBS GAGNE 2,48%

Les Bourses européennes ouvrent en hausse

C'est la troisième fois d'affilée que les marchés boursiers ouvrent dans le vert.

Les Bourses européennes ont ouvert en hausse mercredi, maintenant leur tendance haussière de la veille grâce à un apaisement des craintes qui pesaient sur le secteur bancaire. La Bourse de Paris a ouvert en hausse de 0,81% vers 07H50 GMT. Les autres places européennes suivaient la même tendance, Londres prenant 0,44%, Francfort 0,55%, tout comme Milan.

L'action du géant bancaire suisse UBS grimpe de son côté de 2,48% mercredi dans les premiers échanges à 18,18 francs suisses

(18,23 euros). La banque a annoncé le retour de son ancien directeur général Sergio Ermotti, rappelé aux commandes pour mener à bien la délicate fusion avec sa rivale Credit Suisse.

En Asie, la Bourse de Tokyo a progressé de 1,33% et Hong Kong grimpeait de 1,93% dans les derniers échanges. «L'humeur des investisseurs en Asie n'était pas mauvaise ce mercredi», a jugé Ipek Ozkardes-kaya, estimant que «les investisseurs avaient adoré l'idée que la société Alibaba, qui pèse 220 milliards de dollars, serait divisée en six petites Alibaba».

De l'autre côté du Pacifique, Wall street a

globalement terminé en baisse mardi : le Dow Jones s'est effrité de 0,12%, l'indice Nasdaq de 0,45% et l'indice élargi S&P 500 s'est replié de 0,16%. «La hausse des taux exerce une pression sur les marchés américains», décrypte mercredi Michael Hewson, analyste de CMC Markets, mais ne s'est pas «répercutée sur l'ouverture des marchés européens ce matin». L'anxiété des investisseurs concernant les banques s'est globalement calmée avec l'arrivée d'un repeneur pour la banque Silicon Valley Bank (SVB), qui a fait faillite début mars, et la reprise de la banque helvétique Credit Suisse par son compatriote UBS.

ACTUELLEMENT EN BETA TEST

Que vaut Bing Image Creator

Microsoft propose depuis mardi une nouvelle intelligence artificielle, génératrice d'images, avec Bing Image Creator. Pour le moment disponible en version bêta via une page dédiée, l'outil sera à terme directement implanté dans Bing et le navigateur Edge. Futura l'a testé.

Dans la foulée de la V5 de Midjourney, voici l'arrivée d'une nouvelle intelligence artificielle (IA) créative avec Bing Image Creator. Comme son nom le laisse supposer, cette nouveauté est liée au moteur de recherche, Bing, de Microsoft. Ce dernier avait déjà embarqué de façon expérimentale, l'IA d'OpenAI début février. Depuis la firme de Redmond a mis le paquet financièrement en investissant massivement dans l'entreprise ayant créé ChatGPT. En retour, et après quelques réglages, son IA fait

désormais corps avec Bing et le navigateur Edge. Avec l'attractivité de cette IA conversationnelle, le moteur de recherche de Microsoft gagne en popularité, ce qui profite également à Edge qui monte en puissance. Désormais, avec Bing Image Creator, Microsoft ajoute une corde supplémentaire à son moteur de recherche et son navigateur. Sous le capot de cet outil que Futura a pu tester, on trouve en réalité les algorithmes de Dall-E. Ce générateur d'image serait en revanche un peu plus musclé selon Microsoft. Le principe reste identique, il faut saisir la description de

l'image que l'on souhaite générer et choisir un style artistique. L'outil affiche alors quatre propositions de créations. Pour utiliser Bing Image Creator, il faut d'abord se connecter à son compte Microsoft et utiliser le navigateur Edge. Il est également nécessaire de s'inscrire au programme bêta de Bing Preview. Après s'être rendu sur la page de l'outil en cliquant ici, nous nous retrouvons face à une page de teinte sombre affichant une sélection de créations par des utilisateurs. L'outil de génération d'images à partir de textes ne comprend que l'anglais pour le moment. Il

s'agit en réalité d'une version de l'IA de Dall-E, l'IA artistique créée par OpenAI.

Un générateur d'images bridé C'est en haut de l'écran que la saisie du texte se fait. Pour le moment, l'outil ne comprend que l'anglais. Microsoft indique que d'autres langues vont être ajoutées prochainement. Une fois la demande formulée, l'IA s'active et affiche ses créations. On peut constater que l'étape de la génération est bien plus longue qu'avec Dall-E. Pourtant, l'utilisateur dispose de dix requêtes avec la puissance optimale pour générer les images.

LA FOLLE ASCENSION DE FLOREN-TAISE

L'entreprise familiale qui a fait du terreau de l'or noir

Avec l'arrivée des beaux jours, les sachets de graines et accessoires de jardinage commencent à faire leur retour dans les rayons des grandes surfaces et magasins spécialisés. Mais le printemps marque cette année une date très importante pour le leader du terreau en France, à qui l'on doit la vente, sous différentes marques, de près d'un sac sur cinq auprès du grand public. Ce mercredi, l'entreprise Florentaise vient en effet d'annoncer son introduction sur la Bourse de Paris.

La discrète entreprise familiale lancée il y a 50 ans, dont le siège social est installé à Saint-Mars-du-Désert près de Nantes, n'en finit plus de pousser. Avec une croissance fulgurante depuis quelques années, elle a réalisé 57,5 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2022 et vise le double d'ici à cinq ans. « Nous voulons désormais devenir la référence mondiale des terreaux bas carbone, annonce le PDG Jean-Pascal Chupin, 61 ans. Et pour-quoi pas, même, le leader. »

Remplacer la tourbe par de l'écorce de bois

Quand on plonge la main dans l'une des 600 références de terreau, un indispensable pour se lancer dans un potager ou le fleurissement de son balcon, la matière est plus légère et moins sombre qu'attendu. Une caractéristique des produits Florentaise (245 salariés) qui a fait du « terreau sans tourbe » son cheval de bataille, au nom de la réduction de l'impact carbone. « La tourbe, c'est 60 % de la composition du terreau dans le monde. Mais les tourbières, ces zones humides qui détiennent la moitié de la biodiversité, n'occupent que 3 % de la surface du globe, explique Jean-Pascal Chupin. Ces importants réservoirs de carbone sont aujourd'hui fortement détériorés par cette extraction. »

SPARKY

Le robot chien plus vrai que nature

La société chinoise Hengbot a conçu un robot chien qui se déplace et interagit avec son entourage tel un véritable canin grâce à ses membres et son intelligence artificielle perfectionnée.

Si le chien est souvent décrit comme le meilleur ami des humains, adopter un toutou implique aussi de nombreuses corvées. Ramasser les crottes, essuyer la bave, aspirer les poils qui traînent partout... Ceux qui rechignent à accepter les inconvénients mais souhaitent malgré tout une présence canine pourront toujours opter pour Sparky. Développé par la start-up chinoise Hengbot, ce chien robot peut courir, sauter ou encore effectuer des figures tel un vrai cabot, explique le média Robotics and Automation News. Il serait le premier automate canin au monde à disposer de membres « musculo-squelettiques », qui lui permettent de se déplacer de manière plus fluide que d'autres robots du même type, selon son

constructeur. Ainsi, ses jambes possèdent trois degrés de liberté qui disposent chacun d'une position, d'une vitesse, d'une accélération, d'une température, d'une tension, d'une rétroaction de courant et d'une protection indépendantes.

Système d'alimentation modulable

Sa caméra et son microphone intégrés, associés à son IA, lui permettent d'interagir avec les gens qui l'entourent en répondant à leurs ordres par exemple. Il peut aussi être contrôlé via une application ou une télécommande. Son autonomie est de 50 minutes et son système d'alimentation est modulable, ce qui permet de le mettre à jour « tout comme si vous remplacez le moteur d'une voiture », explique Hengbot.

BARD, LE CHATGPT DE GOOGLE

Il est (enfin) ouvert à tous... ou presque

Google vient d'annoncer l'ouverture de son chatbot Bard au grand public, dans l'espoir de contrer ChatGPT et Bing Chat. Un lancement toutefois limité au Royaume-Uni et aux États-Unis, et pour lequel il faudra s'inscrire sur liste d'attente.

Depuis l'ouverture au public de ChatGPT, les nouvelles dans le domaine de l'intelligence artificielle (IA) se multiplient à grande vitesse. Pour les concurrents, il est donc crucial de ne pas se laisser distancer. Google avait annoncé son propre chatbot Bard dans la précipitation. Le lancement la semaine dernière de GPT-4 et de la nouvelle version de ChatGPT a certainement forcé la main à Google, qui a désormais ouvert l'accès à Bard au grand public. Son fonctionnement est similaire à ChatGPT : écrivez une requête en langage naturel, et vous recevrez une réponse rédigée. L'IA est basée sur LaMDA, le grand modèle de langage (LLM) de Google, ce même modèle à l'origine d'une affaire insolite l'année dernière, quand un des ingénieurs qui travaillait dessus avait déclaré que le chatbot avait développé une conscience. À l'inverse de ChatGPT et de sa base de données arrêtée en septembre 2021, Bard est à jour et a accès au Web. Cette fois,

la firme prend ses précautions et met en avant le risque d'erreurs, et va même jusqu'à fournir un exemple précis où l'IA se trompe sur le nom d'une plante.

Un lancement en anglais et sur liste d'attente

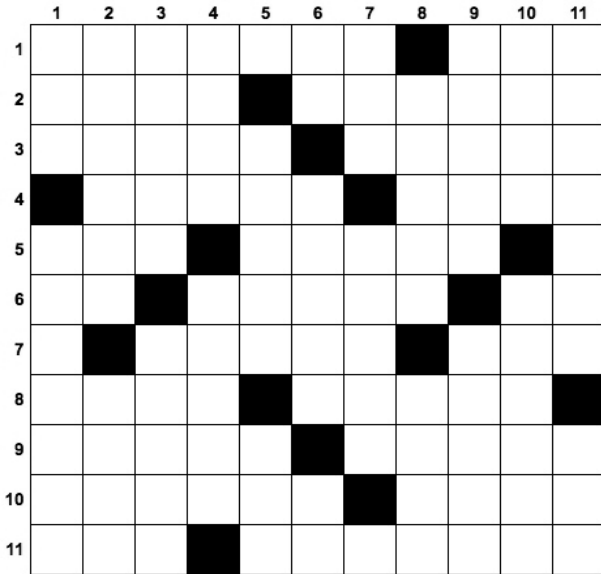
Cependant, Google Bard est plus limité que son concurrent. L'IA n'est pas capable de produire du code, alors que les applications et sites créés avec ChatGPT se multiplient (comme le jeu Supleto, par exemple, inspiré du sudoku). Il s'agit néanmoins d'une fonctionnalité prévue à l'avenir, tout comme des « expériences multimodales », autrement dit la possibilité d'interagir autrement qu'avec du texte, par exemple avec des images, du son ou des vidéos. Malgré un lancement public, Bard n'est pas encore accessible à tous, ce qui montre à quel point Google est frileux et aurait sans doute voulu attendre encore un peu. Les utilisateurs doivent être majeurs, et le chatbot n'est accessible qu'en anglais et uniquement depuis le Royaume-Uni ou les États-Unis (ou en utilisant un VPN). De plus, il faudra s'inscrire sur liste d'attente. Google souhaite toutefois ajouter plus de pays et de langues à l'avenir.

Google avoue que son IA Bard n'était pas du tout prête à être publiée

Après une présentation ratée de son chatbot Bard, la valeur en bourse de Google a perdu 9 %. Le lancement précipité a été vivement critiqué par les employés de la firme, et même le président du conseil d'administration de la maison mère a jugé que l'IA n'était pas prête...

Dure semaine pour Google, plombé par l'intelligence artificielle. Alors que Microsoft était sur le point d'annoncer l'intégration de ChatGPT d'OpenAI dans son moteur de recherche Bing, Google ne pouvait plus attendre et a dévoilé son propre chatbot, Bard, en début de semaine dernière. Cependant, la firme s'est trop précipitée, et doit faire face aux conséquences.

Dans une vidéo de présentation, l'IA a commis une erreur en attribuant au télescope spatial James-Webb la première photo d'une exoplanète (le JWST est toutefois le premier à prendre une photo d'une exoplanète dans le moyen infrarouge). Une erreur qui a coûté cher à Google puisque sa valeur boursière a chuté de 9 % en une journée, soit une perte de 100 milliards de dollars.

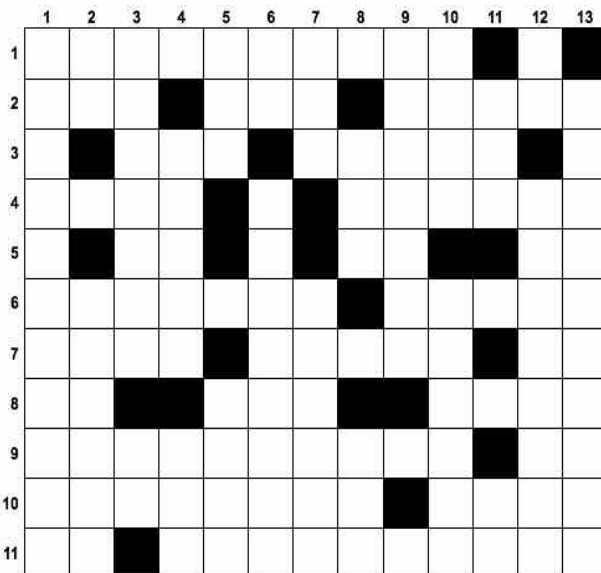


Horizontalement

1 Mener droit à la jambe de bois!- Rempli de noeuds ou de malices.2 Tous les arrêts réunis !- Alcoolisera son chagrin.3 Appellation d'origine contrôlée.- Se servir du 9v-2.
4 Hurler parfois.- Met à mal la virgule.5 Une offre qui impose l'échange.- Annoncent une dissolution, voire une destruction!6 Le D de Guido.- Ils ont des corps de cochon.- Par la bouche, brièvement!7 Cour de la Casbah.- Niveau de jauge du sannyasin!8 Le fils d'Anatole.- Élément du quartier des mineurs.9 Assurer un bon rapprochement.- Me prends pour Cézanne.10 Signal de départ.- Fait le tour de la chambre.11 Flotte au-dessus de la crème.- Réduire le candi.

Verticalement

1 Trois cardinaux pour un Dieu.- Fort clair en effet!2 En pince pour des vaisseaux.-
A doublé un acteur.3 Impressionnante pour Perdita.- Indispensable à l'autostoppeur.
4 A carrément mit de côté!- Représentatif d'un grand nombre!5 Juge, éclaire, ou ne brille pas.- Un subjonctif marrant.6 N'est pas supérieure aux instituteurs.- Séquence de film.- Pattes de coing.7 Manche avec un mort.- Primeur de canard.8 Airs marins.- Son abîme est plombé!9 Palindrome de genres.- Allonge au bout.10 Palmier à la noix.- Comme la feuille du précédent.11 Danseur canadien.- Ce n'est pas forcément acide.

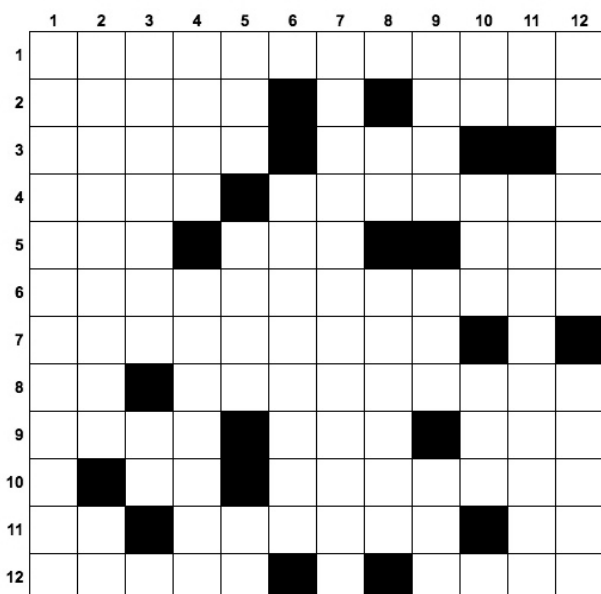


Horizontalement

1 [Le cuir est son domaine].2 En avant !- Piécette.- Entoure la grande ville.
3 Fut apte.- Qui s'y frotte s'y pique.4 Vallées inondées.- Peau de l'arbre.
5 Roulement de tambour.- Adverbe de lieu.- Petit cours.6 Utilisateurs.- Vagabonder.
7 Cime.- Prénom de Manaudou.- 3ème note.8 Dans le coup.- Larcin.- Existences.
9 [Décorateur de vitrines].- Hors de portée.10 S'amusera.- Finauderie.11 Pronom réfléchi.- [Ils ne font plus un tabac].

Verticalement

1 [Ils nous sortent leurs tripes].2 Alternative.- Humée.
3 Retapât.- Argent du labo.4 Emploi.- Shoot aérien.5 Ancienne armée.- Coûté.
6 Drame japonais.- [Sa règle d'or est d'être réglé].7 Dêvêtue.- Maculera.
8 Hareng en caque.- Arbre d'Inde.9 [Petit commerçant alimentaire].
10 Ville du Nevada.- Dos.11 Transport parisien.- Do.
12 Expression de joie.- Laitéuse.
13 [Ils nous font part de leurs pensées].



Horizontalement

1 Amoureuse d'un Abbé.2 Se laisse abraser au risque de passer pour une bille.- La belle Emilienne.3 Il n'a qu'à s'écraser pour éviter les liaisons dangereuses.- Sans voix.4 Faisait preuve de verve quand il avait le barreau.- A la limite, il peut nous tenir à l'oeil, pas plus!5 Anti-occident.- Pour mettre du choeur à l'ouvrage.- Son roman chante la Normandie.6 Croisière à quai pour le bonheur des dames.7 Faisons la barbe.8 Patron pour un jour.- Pas urbaines mais pas forcément rurales.9 Saint de la joie.- Lumières de la ville.- Donc voulut?10 Après guerre, avant paix.- Puante, pourtant personne ne peut la sentir.11 Divinité rayonnante.- Aspirateur à eau.- Article d'importation.12 Il met le fa tout près du sol.- Inspirateur du peuple.

Verticalement

1 Viennoise qui est devenue une célèbre femme d'affaire.2 Bien faisante.- Se hâte lentement.3 Savoir d'où elle vient, c'est pour elle une question de bon sens.- Presqu'île.4 Enlevées.- Guère ceintes.5 Un peu trop basse.- Bleue à Broadway ?- Cet article est made in France.6 Pas forcément courageux.7 Tour du savoir.8 Agrément du Sud.- Signifiant insignifiant.9 Chasseur d'espions.- Ne tirez pas sur lui.- Si ce n'est lui, c'est donc sa soeur.10 Premier cours de France.- Sommet corse.- Objet olfactif du tout petit.11 Pour Porthos et pour tous.- Ont foison de toison.12 Finit généralement avec des ardoises!- Sans bouger, elle fait pourtant de sacrées bornes !

JEEP RECON

Le futur VUS électrique

Le constructeur Stellantis a rassemblé plusieurs concessionnaires Chrysler, Dodge, Jeep et Ram à Las Vegas la semaine dernière pour leur détailler les futurs produits qui se joindront au catalogue. Sur place se trouvaient cinq concepts de véhicules électriques, soit la Dodge Charger Daytona SRT, le Ram 1500 REV, le Chrysler Airflow Graphite ainsi que les Jeep Wagoneer S et Recon.

Ce dernier, rappelons-le, deviendra le tout premier Jeep entièrement à batterie sur le marché nord-américain lorsqu'il entrera en production en 2024 pour l'année-modèle 2025. Entre-temps, on a de nouvelles images du concept, officiellement appelé « Recon Moab 4xe BEV », gracieuseté du forum Jeep Recon. Sur celles-ci, on peut très bien voir à l'avant le pare-chocs massif et ses deux crochets de remorquage, la calandre avec ses sept fentes fermées et illuminées de même que le capot qui, au lieu d'être bombé, comporte un vaste creux plat. Pas de moteur à combustion en dessous, il faut dire!

La silhouette carrée du Recon est divisée en deux parties : celle du haut est habillée en noir et assortie de longerons latéraux sur le toit, alors que celle du bas apporte un gros contraste en plus d'arborer des moulures protectrices sur le rebord des ailes et au bas des portières. Sur les photos, on semble détecter la présence de marchepieds rétractables, tandis que les pneus tout-terrain BFGoodrich paraissent avoir une dimension de 285/70R17, ce qui correspond aux pneus du Wrangler Rubicon. Il n'est pas possible de voir le véhicule avec le toit ouvert ou encore sans ses portières, malheureusement. Quant aux écussons « 4xe »,

similaires à ceux des modèles hybrides rechargeables de Jeep (Wrangler 4xe, Grand Cherokee 4xe), ils désignent bel et bien une motorisation 100% électrique dans ce cas-ci. Au fait, on sait que le Recon offrira plusieurs modes de conduite grâce au système Selec-Terrain de Jeep et qu'un différentiel à verrouillage électronique fera partie de l'équipement. Le dévoilement du modèle de série se fera plus tard en 2023 avec, espérons-le, la plupart des spécifications techniques comme la puissance et l'autonomie. Nos informations nous indiquent que ce ne sera pas la semaine prochaine au Salon de l'auto de New York, mais plutôt à une date ultérieure.

BATTERIES, PUISSANCE

On en sait enfin plus sur le SUV électrique Kia EV9

Kia dévoile quelques détails supplémentaires sur son gros SUV électrique EV9. Et notamment les capacités de batteries et les puissances. Les constructeurs automobiles aiment décidément faire durer le suspense. Kia avait en effet dévoilé son gros SUV électrique EV9 en Corée du Sud il y a quelques semaines. Une présentation à laquelle nous étions conviés, mais qui n'a pas débouché sur autre chose que la partie design, à quelques informations techniques près. Hier, la marque coréenne organisait une conférence pour en dévoiler encore un peu plus sur son modèle familial. Il était enfin temps de connaître les capacités de batteries pour le plus gros modèle zéro émission du catalogue, qui, on le rappelle, pourra accueillir sept personnes dans un gabarit XXL : 5,01 mètres de long pour 1,98 mètre de largeur (avec ou sans rétroviseurs, ce n'est pas précisé). Autant dire que cette électrique là ne rentrera pas dans tous les garages.

Le Kia EV9 étant le fleuron de la marque, il embarque tout ce qui est à l'heure actuelle possible et imaginable en matière de technologie. La charge bidirectionnelle est donc au programme, tout comme la conduite autonome de niveau 3, qui est une première pour une Kia. Baptisée HDP, cette conduite autonome de niveau 3 ne sera utilisable que sur voie rapide, et uniquement sur certains marchés. Il n'est pas dit que la France soit sélectionnée, puisque seuls l'Allemagne et certains Etats américains ont jusqu'ici légalement autorisé ces véhicules à circuler sur autoroute sans que le conducteur n'ait à garder à les mains sur le volant. De plus, le HDP ne sera disponible que sur la finition haute GT Line.

Premier match entre le nouveau Renault Espace et l'ancienne génération

Le Renault Espace 6 est un SUV à 7 places dérivant du Renault Austral. Est-il plus pratique que son prédécesseur lancé en 2015 ? Lancé en 2015, le Renault Espace 5 devient un crossover. En juillet prochain, le Renault Espace de sixième génération prendra la relève et fera perdre une lignée née il y a presque 40 ans. Est-il mieux que son prédécesseur ? Renault vient de dévoiler la sixième génération de l'Espace, qui procède d'avantage d'un

SUV Renault Austral rallongé pour accueillir jusqu'à 7 passagers, que du monospace révolutionnaire des années 1980. Mais pas de polémique, soyons factuels et comparons objectivement le nouvel Espace avec celui qu'il remplace.

Renault Espace 5, un premier pas vers le SUV

En 2015, l'actuel Renault Espace V fut le premier à prendre ses distances avec la recette du monospace originel, celui qui l'inventa en 1984. S'aventurant

un peu sur le segment des véhicules de loisirs, il prenait surtout ses aises avec un format généreux de 4,86 m de long et 1,68 m sous la toise. Incarnant ainsi parfaitement le haut de gamme de la marque au losange. Autre nouveauté de cette cinquième mouture, une seule carrosserie au programme - contre deux pour les Espace 3 et Espace 4 - mais deux agencements intérieurs avec 5 ou 7 places. Selon les versions, essence et diesel, la palette des moteurs ouvrait sur

un éventail compris entre 130 et 225 ch. Ce qui explique aussi une variation de poids de 1 540 à 1 659 kg. Un discret restylage intervient en 2020.

Espace 6, un SUV avant tout

Le Renault Espace 6 est un Renault Austral allongé au niveau de l'empattement et du porte à faux arrière.

Le Renault Espace 6 est un Renault Austral allongé au niveau de l'empattement et du porte à faux arrière

FORD EXPLORER (2023)

Un Volkswagen ID.4 sacrément métamorphosé !

La toute nouvelle voiture électrique européenne de Ford voit aujourd'hui le jour. Le nouveau Ford Explorer n'a plus grand-chose à voir avec l'actuelle génération thermique. Il est en effet... un cousin du Volkswagen ID.4. Ford est en difficulté en Europe avec un catalogue en refonte totale. D'un côté, les sortantes Fiesta et Focus qui ont pourtant fait les beaux jours de la filiale européenne (allemande, surtout) de Ford. De l'autre, des électriques qui viennent d'horizons bien différents. Un Ford Mustang Mach-E basé sur une plateforme 100 % Ford, un Transit électrique plutôt intéressant sur le papier et un SUV un peu plus "grand public" qui reprend la plateforme MEB de Volkswagen, dans le cadre d'accords liant les deux entreprises. Un SUV pour l'Europe, produit en Europe.

Une révolution esthétique

A bord du nouveau Ford Explorer, qui est plus consensuel que le Mustang Mach-E et son énorme écran central. A bord du nouveau Ford Explorer, qui est plus consensuel que le Mustang Mach-E et son énorme écran central. On retrouve sur cet Explorer quelques lignes et détails déjà présents sur le Mustang Mach-E. Pour l'heure, rien ne dit par ailleurs qu'il remplacera l'Explorer actuel. Mais la comparaison avec le Mach-E s'ar-

rête clairement là pour la nouveauté américaine ô combien importante en Europe. Ford compte en effet "américaniser" ses gammes sur le Vieux Continent, délaissant au passage les modèles les plus compacts pour se concentrer sur une offre de SUV et de modèles emblématiques comme la Mustang. L'Explorer vous paraît immense ? Il ne l'est pas. Les impressionnantes jantes semblent remplir des passages de roue dignes d'un SUV du segment E, mais avec 4,46 mètres de long, il est en fait aussi long... qu'un Peugeot 3008. Il est même 12 cm plus court que l'ID.4 qui devrait donc en offrir un peu plus à bord. Toujours est-il que l'Explorer affiche un volume de coffre intéressant pour son gabarit : 470 litres. Une valeur que l'on ne manquera pas de confirmer lors de nos mesures indépendantes. A bord, l'Explorer est bien un véhicule à la génétique "US" : l'immanquable espace de rangement XXL est bien présent, avec une console centrale de 17 litres (!) capable d'embarquer un ordinateur portable de 14,6 pouces selon Ford. En matière d'ergonomie, notons la possibilité de faire pivoter l'écran tactile central de 15 pouces un peu plus vers le conducteur. Un bon point. Android Auto et Apple Carplay sans fil sont de la partie, tout comme la charge par induction pour les smartphones et le système SYNC 4.

De série, selon le niveau de finition, l'Explorer bénéficiera des sièges et volant chauffants avec fonction massage, de la climatisation bizona ou encore de l'accès mains libres. Le hayon motorisé sera en option. Evidemment, ces options grignoteront de la batterie : l'autonomie est annoncée à 500 km sur les versions les plus généreusement dotées.

Quels moteurs et batteries ?

Cet Explorer, s'il est électrique, est donc très "américain" dans l'esprit. Même s'il dispose d'une base 100 % allemande, qui ne devrait pas changer d'un ID.4. En attendant la confirmation des détails techniques plus tard dans l'année, nous pouvons donc parier sur deux packs de batteries de 54 et 77 kWh, avec le choix de transmission : propulsion (148, 174 ou 204 ch), et quatre roues motrices. Pour la puissance du modèle le plus vélocé, Ford aurait évoqué 340 ch, ce qui est supérieur aux 300 ch de l'ID.4 GTX. Il fallait bien un peu de spécificité à cet Explorer, dont la commercialisation interviendra "dans le courant" de l'année. Rappelons qu'il sera produit dans l'usine allemande de Cologne, qui troque donc la Focus contre cette nouveauté électrique. Deux niveaux de finition sont au programme, Explorer et Explorer Platinum, avec un ticket d'entrée annoncé sous les 45 000 €, hors bonus CO2.

Le président Tebboune participera au Forum pour le dialogue en Méditerranée

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, s'est entretenu au téléphone avec Sergio Mattarella, président de la République italienne, indique ce mardi un communiqué de la Présidence. Les deux présidents ont discuté de la prochaine réunion de la neuvième édition du Forum de haut niveau pour le méditerranéen de dialogue en Méditerranée, ajoute la même source qui précise que le président a accepté l'invitation de son homologue italien à participer à la prochaine édition. Par la même occasion, les deux parties ont évoqué les relations bilatérales, exprimant leur satisfaction quant au rythme de coopération bilatérale atteint, tout en soulignant le renforcement de la compatibilité totale et de l'amitié profonde et enracinée qui unit les deux pays amis. Les deux présidents ont également passé en revue les dossiers régionaux et internationaux d'intérêt commun qui sont dans l'intérêt et la stabilité de la région.

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie **Eco**

Jeudi 30 Février 2023 <http://www.lesenjeuxeco.dz>

PÉTROLE

Le Brent à plus de 79 dollars

Le pétrole poursuivait sa hausse mercredi, le marché se resserrant avec le blocage de l'approvisionnement en brut en provenance de la région du Kurdistan irakien. Dans la matinée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai prenait 0,86% à 79,33 dollars. Son équivalent amé-

ricain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison le même mois, gagnait 1,12% à 73,97 dollars. Les prix du brut restent « soutenus par le fait que les exportations de pétrole depuis le nord de l'Irak restent bloquées », expliquent les analystes de DNB. La Turquie a cessé d'importer,

depuis samedi, du pétrole de la région autonome du Kurdistan irakien par oléoduc à partir du port de Ceyhan, après une décision d'arbitrage en faveur du gouvernement irakien quant à la gestion de ce pétrole. Ces exportations représentent environ 450.000 barils de brut par jour.

Chronique Eco

Par Anouar El Andaloussi

Les enjeux d'aujourd'hui, des crises de demain

Les enjeux sécuritaires reviennent en force avec la crise sanitaire et la crise ukrainienne. Mais attention, il s'agit de nouveaux types de sécurité. La sécurité alimentaire, la sécurité énergétique, la sécurité hydrique, la sécurité numérique entre autres. Les pays se retournent vers leurs territoires, leurs ressources naturelles, leurs potentiels technologiques, etc... La mondialisation s'essouffle, les marchés mondiaux s'emballent, le système de Bretton-Woods n'est plus crédible. Le retour des nationalismes en économie se renforcent. Les IDEs sont en chute dans plusieurs secteurs. La méfiance s'installe, ce qui n'est pas de nature à donner de la confiance aux investisseurs. La faillite de 3 banques américaines et d'une banque suisse en est un signal fort, malgré les explications données par les banques centrales et les responsables politiques de ces pays.

Premier enjeu planétaire, l'alimentation préoccupe tous les pays, riches ou pauvres. En effet, « comment nourrir plus d'êtres humains » est loin d'être une préoccupation récente, mais ce n'est qu'au 20e siècle que la question est traitée dans une perspective internationale plutôt que local. La révolution verte mise en place dans les années 60 disait vouloir y répondre par une intensification de l'agriculture, particulièrement dans des pays densément peuplés ; maximisation de la production de variétés de céréales à haut rendement, mécanisation des procédés, utilisation d'engrais et de pesticides de synthèse... Le milieu agricole s'est vu poussé vers l'adoption de nouvelles pratiques, soutenues par de nombreuses politiques publiques. Cette nouvelle productivité s'est accompagnée d'une augmentation des échanges commerciaux : les aliments servent de moins en moins à nourrir les populations qui les produisent et sont plutôt destinés à l'exportation. Nous avons assisté à l'émergence d'un système alimentaire mondialisé. Avant même d'atteindre les objectifs attendus de cette mondialisation (nourrir toute la population mondiale à des coûts/prix raisonnables), on songe déjà à retourner vers la recherche de l'autosuffisance alimentaire dans un pays ou dans une région donnée.

Le concept d'autonomie alimentaire est parfois confondu avec l'autosuffisance alimentaire. Ce dernier terme désigne « la capacité d'un pays à satisfaire les besoins alimentaires de la totalité de sa population à partir de sa propre production ». L'au-

tosuffisance alimentaire ne peut être réaliste dans aucun pays. Alors le besoin d'échanger avec les autres est toujours présent. Sauf, que l'équation devient plus complexe, car la population augmente et les conditions d'augmentation de la production se durcissent (eau, sécheresse, érosion des sols, changement climatiques, inondations...). Chacun cherchera à trouver l'équilibre de son alimentation au niveau national ou dans la proximité immédiate. Des déséquilibres régionaux vont apparaître, particulièrement pour certains produits considérés comme stratégiques en raison de leurs volumes de consommation (céréales et blés en particulier).

Deuxième enjeu planétaire aussi, la question de l'eau est réellement préoccupante, en raison des usages multiples pour lesquels elle est destinée (consommation directe, agriculture, élevage, industrie, énergie, foresterie, ...). Source de croissance économique, d'écosystèmes florissants et de vie, l'eau est cruciale pour la bonne santé des populations et de la planète. Pourtant, plus de 2,3 milliards de personnes sont privées d'eau potable. La crise mondiale de l'eau menace aujourd'hui le développement. Le coût économique mondial de l'insécurité hydrique est estimé à près de 500 milliards de dollars par an (estimation de la Banque Mondiale). L'aggravation des sécheresses et des inondations due au changement climatique et à l'explosion démographique ne fait qu'exacerber le problème. Mercredi dernier, c'était la Journée mondiale de l'eau, l'occasion pour certains de se rappeler qu'ils ont de la chance d'avoir de l'eau courante. En Algérie, les ressources en eau sont destinées à plus de 65% à l'agriculture, ce qui montre l'importance du défi à relever pour soutenir la sécurité alimentaire.

Les châteaux d'eau de l'Afrique (le Fouta-Djallon en guinée alimente les fleuves de l'Afrique de l'Ouest, Sénégal, Gambie, Koliba...) distribuent de l'eau à des millions d'habitants : on constate déjà leur limite. Dans la région des lacs et dans le plateau éthiopien, les guerres et la surexploitation menacent les équilibres entre les besoins de pays dits sources et les pays dits de passage. L'Égypte est menacée par la mise en exploitation du barrage hydroélectrique éthiopien « la Renaissance ». Au Maghreb, région fortement affectée par le stress hydrique, la situation est réellement préoccupante. La Guerre de l'eau a commencé dans plusieurs régions du monde (Afrique de

l'Est, Sahel, Asie, Moyen Orient...).

Les menaces qui pèsent sur notre système alimentaire et celui de l'Eau nous invitent à réfléchir. La création (mars 2023) d'une Agence Nationale de Dessalement d'Eau de mer, augure-t-elle d'une prise en charge du problème. Cette dernière doit être dotée en ressources financières, technologiques et humaines conséquentes pour devenir l'instrument pivot de la politique de l'eau en Algérie. Aujourd'hui, le problème dépasse largement les compétences et les capacités d'une Agence. Face à ces enjeux, il ne s'agit pas uniquement de programmer des actions, aussi pertinentes soient elles, mais il s'agit surtout de **DÉFINIR UNE VISION COLLECTIVE, GLOBALE, TRANS-VERSALE et A LONG TERME**.

Quelques extraits d'un rapport (2023) de l'université de Montréal, qui résume bien la démarche qu'il faut suivre : « Défi alimentaire, Comment accélérer ensemble la transition socio-écologique du système alimentaire d'ici 2040 ? ».

Une approche prospective, qui permet d'explorer une diversité de futurs possibles en dehors des dynamiques actuelles, semble tout indiquée pour relever ce défi. « Cette approche permet de se détacher momentanément du présent et d'anticiper l'avenir, dans le but de se doter d'une vision pour le futur ». Face à des bouleversements écologiques sans précédent, à une prise de conscience des injustices sociales et à l'anxiété que cela génère, un tel exercice se révèle essentiel, car il nous donne la permission de rêver à un avenir meilleur et de mobiliser nos forces pour agir collectivement et dans la même direction. « La définition d'une vision facilite le passage à l'action, car elle implique de parvenir à une destination commune tout en respectant un objectif de temps. Dans le cadre de notre méthode, la vision établit des principes clés permettant d'identifier une direction sur un horizon de 20 ans, sans être trop précise ni impérative, afin de rester à l'échelle d'un système et d'éviter de devenir obsolète. L'avenir étant par nature incertain, il est essentiel de garder une marge de manœuvre pour s'ajuster en chemin, tout en gardant le cap. C'est pourquoi développer une vision collective du futur est si pertinente : pour éviter une addition sans réelles cohérence et perspective à long terme de solutions réfléchies en silo. Une destination choisie ensemble, ce n'est plus un simple point d'arrivée, c'est un point de rendez-vous. »